

Axelle ROUMIER
Baptiste GERNOT
Guilhem DESSAILLY



ETAT DES LIEUX ET PERCEPTION DES MILIEUX OUVERTS

Rapport de projet tutoré dans le cadre du programme Life + MIL'OUV
Licence Pro Gestion Agricole des Espaces Naturels ruraux 2014

Crédits photos 1^{ère} page : Alain Lagrave (de gauche à droite et de haut en bas) :

1. Les Bondons
2. L'hôpital
3. Mesobromion des Causse
4. Le Bouges
5. Landes montagnardes à *Genista anglica* et *Vaccinium*, Mont Lozère
6. Landes à *Vaccinium myrtillus* et *Callune*, Mont Lozère
7. Causse Méjean
8. *Vaccinium myrtillus* et *Callune*
9. Prairies de fauche d'altitude à *Polygonum bistorta*, Mont Lozère

*Axelle ROUMIER
Baptiste GERNOT
Guilhem DESSAILLY*

ETAT DES LIEUX ET PERCEPTION DES MILIEUX OUVERTS

*Rapport de projet tutoré dans le cadre du programme Life + MIL'OUV
Licence Pro Gestion Agricole des Espaces Naturels ruraux 2014*

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Sébastien Girardin du Conservatoire des Espaces Naturels, notre commanditaire, pour ses conseils et appuis sur toute la durée du projet, nos tuteurs, Nathalie Bletterie et Jocelyn Fonderflick, ainsi que les autres professeurs, notamment Mercedes Milor pour son coup de pouce sur la partie cartographie.

Nous souhaitons remercier plus particulièrement tous les agriculteurs enquêtés de nous avoir accueillis chaleureusement, de nous avoir consacré de leur temps et d'avoir partagé avec nous un peu de leur savoir-faire. Ainsi que le technicien du SUAMME et l' élu d'une commune des Cévennes.

Nous remercions également Jérôme Bussière du Parc Naturel Régional des Grands Causses et Jérémie Barret du Parc National des Cévennes de nous avoir fait part de données précieuses sur la cartographie des habitats du périmètre Mil'Ouv.

Enfin, merci à Amandine, Camille et Cindy pour le travail de relecture du dossier et leurs avis et remarques.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 1 |
| 1. Contexte et méthodologie..... | 2 |
| 1.1 Notre projet tutoré dans le programme Mil'Ouv..... | 2 |
| 1.2 Méthodologie du travail de cartographie | 3 |
| 1.3 Méthodologie du travail d'enquête | 4 |
| 1.3.1 Conception du questionnaire et rencontre des exploitants | 4 |
| 1.3.2 Analyse et interprétation | 5 |
| 2. Résultats | 6 |
| 2.1 Travail de cartographie..... | 6 |
| 2.2 Enquêtes de perception | 6 |
| 2.2.1 Analyse de la vision des milieux ouverts | 6 |
| 2.2.2 Analyse des moyens pour maintenir les milieux ouverts..... | 9 |
| 2.2.3 Analyse de l'utilité des milieux ouverts..... | 13 |
| 3. Critique de la méthodologie et de l'analyse..... | 17 |
| 3.1 Travail de cartographie..... | 17 |
| 3.2 Travail d'enquêtes | 18 |
| Conclusion | 20 |
| | |
| Données cartographiques | 21 |
| Bibliographie & webographie..... | 21 |
| Liste des sigles | 23 |
| Table des figures..... | 24 |
| Table des annexes | 24 |

Introduction

Pour vous qu'est-ce qu'un milieu ouvert ? Existe-t-il une seule définition ? Est-ce la même chose sur le Causse Méjean et dans les vallées cévenoles ? Est-ce que les éleveurs font face aux mêmes problématiques s'ils sont en garrigues montpelliéraines ou sur le Causse Larzac ? Ces milieux sont-ils tous gérés de la même manière ?

Ce sont toutes ces questions et tant d'autres que nous nous sommes posées. Le but du programme Mil'Ouv est de maintenir les milieux ouverts par une collecte et un partage des savoirs pastoraux. Lors de la phase préparatoire de ce programme, il nous a été demandé de réaliser une enquête de perceptions. En interrogeant diverses productions et diverses situations géographiques nous avons essayé de comprendre comment un éleveur perçoit un milieu ouvert, comment le gère-t-il, et comment ses surfaces entrent dans l'alimentation de son troupeau. Le but était de faire une liste non exhaustive des définitions que l'on peut rencontrer sur tout le périmètre d'étude du programme. Les témoignages d'un technicien pastoral et d'un élu d'une commune agricole sont venus compléter ce panel.

Mais le résultat de cette enquête ne serait pas aussi parlant s'il n'était pas mis en parallèle avec un recensement des milieux. Nous avons donc effectué une recherche bibliographique et compilé des données, afin de créer une carte des milieux ouverts agropastoraux sur le périmètre du programme Mil'Ouv. Cela nous a permis de connaître l'état de conservation de ces milieux ainsi que leur évolution depuis une trentaine d'années.

Dans une première partie, nous expliciterons la méthodologie des travaux entrepris, puis nous détaillerons les résultats de l'enquête et de la recherche bibliographique, ainsi que notre analyse. A cette occasion, celle-ci montre qu'il n'existe pas de définition parfaite des milieux ouverts et que le contexte géographique influe largement les perceptions. Nous terminerons enfin en amenant des éléments de critique de notre méthode et de nos résultats.

1. Contexte et méthodologie

1.1 Notre projet tutoré dans le programme Mil'Ouv

Qu'est-ce qu'un Life + ?

LIFE + (pour L'Instrument Financier Européen pour l'environnement) est un outil de l'Europe en vigueur de 2007 à 2013 inclus, le « + » étant là pour le différencier de la version précédente. Il cofinance à hauteur de 50% des projets proposés suite à des appels à propositions de projets lancés chaque année. Les candidatures sont ouvertes aux acteurs, organismes publics et privés, institutions à travers tous les états membres. Les actions sont également limitées au territoire de l'Union européenne.

Le programme Life + Mil'Ouv

Le programme Mil'Ouv est un programme qui entre dans le volet « Information & Communication » de Life +. Contrairement à un Life où des actions directes sont réalisées sur le terrain, un programme « Information & Communication » visent à réaliser des actions de communication, de sensibilisations ou encore de rencontres autour d'une thématique environnementale. En 2013, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon a proposé ce projet à l'Union Européenne. Aujourd'hui accepté et lancé, le CEN est coordinateur de ce projet. Le Parc national des Cévennes, l'Institut de l'élevage et SupAgro Florac sont des bénéficiaires associés. Concrètement, ces quatre établissements ont monté le projet ensemble et travaillent conjointement.

Ce projet part du constat que les milieux ouverts pastoraux méditerranéens sont de véritables foyers de biodiversité et qu'ils sont le résultat d'une activité agropastorale traditionnellement très forte. Pourtant aujourd'hui cette activité est en déclin, menaçant par la même occasion le maintien de ces milieux. Au cours des trois ans que dure le programme, diverses actions auront pour but d'encourager et de faire perdurer l'agropastoralisme sur les milieux ouverts méditerranéens. Des visites d'exploitations agricoles permettront de dresser un état des lieux des pratiques et des techniques ainsi que de caractériser les enjeux écologiques de chacune des exploitations. Des visites plus approfondies amèneront à faire le lien entre pratiques et état des milieux. La restitution de ce travail réalisé sur 130 exploitations se fera sous forme de rencontres entre éleveurs, d'ateliers techniques, ou encore de formation auprès d'élus, techniciens, enseignants agricoles, ou étudiants en agronomie ou environnement.

En ce qui concerne les milieux ouverts, passer par un programme « Information & Communication » a l'avantage de garantir une certaine pérennité des résultats. En effet, aucune action n'est directement réalisée par un des quatre acteurs du projet. Ce sera donc aux personnes qui travaillent toute l'année sur ces milieux, à savoir les éleveurs, de faire en sorte qu'ils perdurent et qu'ils se maintiennent.

Quelle zone d'étude ?

Le périmètre d'action est très large (voir carte ci-contre). Il reprend toutes les zones susceptibles d'accueillir une activité agropastorale et ce, sur toute la zone méditerranéenne. La zone d'étude s'étend donc du massif des Albères aux premiers reliefs des Alpes en passant par le sud du Massif Central. Pour le cœur du projet, le sud du massif central et plus particulièrement le territoire du bien UNESCO Causses et Cévennes est largement favorisé. La plus grande partie des actions seront donc menées en région Languedoc-Roussillon, mais peuvent aussi concerner les régions Provence-Alpes-Côte

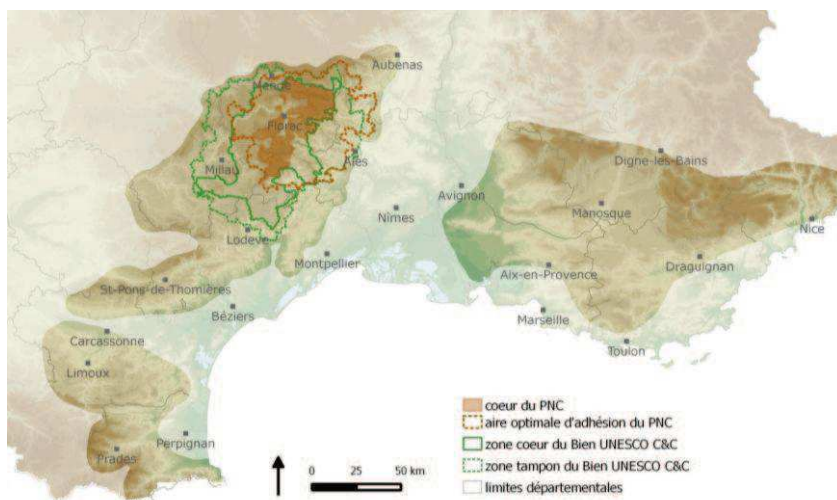


Figure 1 : Territoire de la zone d'étude

d'Azur et Rhône-Alpes.

Et le projet tutoré dans tout ça ?

Dans toutes ces actions, le travail réalisé au cours de notre projet tutoré s'inscrit dans la phase préparatoire du programme Mil'Ouv. Il nous a permis de sonder un petit groupe d'élèves susceptibles de représenter un échantillon des 130 exploitants qui seront mobilisés par la suite du projet. Les résultats seront intégrés à ceux de la série de visites d'exploitations à travers le rapport d'état des lieux. Ce dernier servira de base pour construire les modules de formations ainsi que les ateliers techniques et sera un support pour toute la suite du projet.

1.2 Méthodologie du travail de cartographie

Il nous a été demandé de faire un recueil de données cartographiques sur la zone d'étude du programme Mil'Ouv, l'objectif étant de produire une carte des milieux ouverts. Pour réunir des données précises sur les milieux ouverts, à savoir : type d'habitat, localisation ou encore surface concernée, nous nous sommes dirigés vers les documents d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 présents sur la zone d'étude. Pour des raisons qui seront détaillées plus loin dans le rapport, cette méthode n'a pas été jugée pertinente et nous nous sommes orientés vers d'autres sources de données.

Les DDT des départements concernés par le programme Mil'Ouv ont entrepris de créer une couche de données ou tous les habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 du département sont rassemblés. Nous avons donc pris contact avec les chargés de mission « environnement » ou « Natura 2000 » des différentes DDT pour essayer de récupérer cette donnée. Les premières réponses nous ont renvoyé vers les chargés de mission « Natura 2000 » de la DREAL Languedoc-Roussillon. Cependant, nous n'avons pas pu entrer en contact avec ces personnes ressources par un manque de temps. Il serait tout de même intéressant de les contacter ultérieurement, afin d'aller au bout de cette démarche.

Milieux ouverts sur la zone d'étude

La recherche d'informations concernant les milieux ouverts en général s'est faite en même temps que celle concernant les zones Natura 2000. Dans les documents d'objectifs, les plus anciens chiffres montrent l'évolution des différents milieux en termes de surface. C'est le cas dans le DOCOB de la ZPS « Cévennes », où une cartographie des habitats naturels des années 1970 puis 2000 permet de visualiser clairement la dynamique de végétation à cette époque. Ces cartes et informations autour de la dynamique de végétation seront intégrées dans le rapport pour illustrer nos propos. Nous nous sommes alors rapidement orientés vers la recherche d'une donnée d'occupation des sols sur la région Languedoc-Roussillon ou sur le territoire de Mil'Ouv.

Corine Land Cover

Il s'agit d'une base de données européenne d'occupation des sols téléchargeable gratuitement, réalisée par photo-interprétation. La dernière version date de 2006 et le polygone le plus petit a une surface de 25 hectares. Toutefois, il existe une couche dite d'évolution. Chaque polygone comprend l'occupation du sol de 2000 ainsi que celle de 2006 et la définition est cinq fois plus petite puisque le polygone le plus petit a une surface de 5 ha. Nous avons donc récupéré cette donnée sur le site de la DREAL puis nous l'avons recoupée avec le périmètre de la zone d'étude. Nous avons ensuite sélectionné les milieux naturels pertinents pour le travail demandé, à savoir les milieux ouverts et les milieux boisés pour pouvoir comparer. Encore une fois cette méthode présente quelques inconvénients et d'autres sources sont plus précises que Corine Land Cover.

Occupation des sols des parcs naturels régionaux.

Nous avons remarqué que la grande majorité du périmètre du programme Mil'Ouv était couvert par le parc naturel régional des Grands Causses, le parc naturel régional des Monts d'Ardèche et par le parc national des Cévennes. Nous avons alors sollicité ces parcs afin de savoir si une donnée reprenant les habitats naturels des parcs existait.

Seul le PNR des Grands Causses nous a transmis une telle couche cartographique. Il s'agit en fait du même travail de détermination d'occupation des sols que celui qui a été réalisé pour Corine Land Cover à quelques différences près. La précision est largement supérieure puisque la surface minimale représentée est de 500m². De plus, le travail est également plus précis en ce qui concerne la nomenclature. Ainsi des catégories sont ajoutées telles que « prairies humides » ce qui constitue là un milieu ouvert de plus par rapport à Corine Land Cover. Enfin, les données de terrain datent de 2010 ce qui en fait une base de donnée plus à jour.

Base de données Ocsol Languedoc-Roussillon

Il s'agit là de l'occupation du sol de la région Languedoc-Roussillon faite par photo-interprétation. Cette base de données était disponible gratuitement sur Internet jusqu'en 2007, mais ne l'est plus aujourd'hui. Les informations nous ont donc été fournies par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région. La précision de ces données, en termes de surface minimale représentée, est largement supérieure aux deux autres sources. Ici, une prairie de 80m² est susceptible d'être représentée. Nous nous sommes donc servis de cette base de données en la recoupant avec le territoire concerné par Mil'Ouv pour visualiser les milieux dont il est question et illustrer nos propos dans la suite de ce rapport. Les éléments de la nomenclature qui ont été retenus sont les suivants :

- Landes
- Landes subalpines
- Maquis et garrigues
- Pelouses et pâturages naturels
- Prairies
- Végétation clairsemée (toundras et steppes)
- Marais intérieurs et tourbières

En parallèle, nous avons retenu les milieux boisés pour mettre en relief l'importance d'un type de milieu par rapport à l'autre.

Une compilation de bases de données

Dans un souci de couverture du territoire d'étude, nous avons fait une combinaison de deux bases de données : Ocsol pour le Languedoc-Roussillon et la base de données d'occupation des sols du PNR des Grands Causses pour ce même territoire. Toutes les données que nous avons recueillies ont été comparées les unes aux autres pour éviter de se focaliser aveuglément sur une base de données sans avoir un minimum de recul. De plus, les autres informations trouvées durant ce travail de recherche nous ont servi à construire notre analyse et illustrer nos propos. Cela nous a également permis de comprendre après coup les problématiques propres à chacun des territoires qui ressortent dans les discours des exploitants rencontrés lors du travail d'enquête.

1.3 Méthodologie du travail d'enquête

1.3.1 Conception du questionnaire et rencontre des exploitants

Travail préalable

Documentation, et consultation d'une personne ressource (Jérémy Barret PNC)

Réalisation d'un questionnaire : à l'aide de questionnaires préexistants (anciens étudiants, chambre d'agriculture...) et de nos recherches. Avec deux parties principales : une partie « technique » nous permettant de mieux connaître l'exploitation et les actions de l'agriculteur sur les milieux ouverts, et une partie plus « conceptuelle » sur la perception des milieux ouverts. [Questionnaire en annexe 1]

Prise de rendez-vous : nous avons d'abord visé toute la zone Mil'ouv, puis nous avons choisi de réduire cette zone, en raison de la longueur des trajets et du temps imparti. Nous avons décidé de diversifier au maximum les productions et les territoires, dans la mesure du possible. Ceci dans le but d'avoir des éléments à comparer et pour éviter de fausser l'enquête s'il s'avérait que la production ou la zone géographique influe sur les résultats.

Phase d'enquêtes

Au total, douze agriculteurs ont été contactés : 1 caprin lait, 2 ovins lait, 6 ovins viande, 2 bovins viande, 1 équin. Ces témoignages ont été complétés par les propos d'un chargé de mission au SUAMME et d'un élu maire d'une commune des Cévennes. Cela représente six territoires : Causse Larzac, Causse de Campestre, Causse Noir, Causse Méjean, Cévennes, et garrigues.

1.3.2 Analyse et interprétation

Le choix d'une analyse compréhensive s'est avéré nécessaire pour une enquête qualitative portée sur une si large zone d'étude. Cette analyse consiste à rendre compte des rapports entre les résultats obtenus en terme de cartographie et les perceptions des sujets. Au cours d'une telle analyse, nous tâchons de définir les perceptions des acteurs, et d'établir des liens entre les perceptions et les résultats : Y a-t-il cohérence avec le territoire sur lequel l'agriculteur se trouve ? Quels autres facteurs entrent en considération ? Est-il possible d'émettre des hypothèses sur des liens entre perception et territoire, ou perception et exploitation (taille de l'exploitation, type de production...) ?

Nous avons commencé par retranscrire toutes nos enquêtes enregistrées, et avons classé toutes les citations en thèmes et sous thèmes :

- Vision
(Définition des milieux ouverts, évolution des milieux, évolution de la gestion)
- Utilité des milieux ouverts
(Autonomie, ressource pastorale, paysage, dimension écologique)
- Moyen pour maintenir les milieux ouverts
(Gestion par le pâturage, gestion mécanique, autres techniques, notion d'éducation du troupeau, impact du troupeau sur le milieu, MAEt)

Nous avons ensuite dégagé pour chacun des thèmes les points de convergence et de divergence. Cela nous a permis de faire ressortir les idées principales des agriculteurs ainsi que les propos en contradiction. Dans notre analyse, nous illustrons chaque constat par des citations, puis nous tentons d'interpréter ces propos. Lorsque nous l'avons jugé intéressant, nous avons recoupé les constats avec les types de productions, et avec les territoires, afin de voir s'il y avait des liens. Enfin, nous avons réfléchi pour chaque sous-thème aux limites de l'enquête, afin de nous rapprocher au maximum de la réalité. Cette analyse peut constituer une base de réflexion pour un nouveau questionnaire, qui permettra de remédier aux difficultés que nous avons rencontrées, et d'élaborer une analyse plus pointilleuse.

2. Résultats

2.1 Travail de cartographie

La carte suivante (Parts des milieux « ouverts » et des milieux « fermés » sur le territoire du programme Life + Mil'Ouv) permet de visualiser les zones concernées par les milieux ouverts et celles qui sont à l'inverse boisées (chiffres : voir annexe 3). Nous nous sommes aperçus qu'une grande partie du territoire s'avère être majoritairement boisée puisqu'il s'agit des vallées cévenoles. En comparant par exemple deux cartes de la ZPS Cévennes [cf Annexe 2] la dynamique de fermeture est clairement visible et ceci laisse à penser que ce phénomène touche la globalité de la zone d'étude. De la même manière la figure ci-dessous montrant l'évolution de la végétation sur le Causse Méjean met en évidence une colonisation des pelouses par des résineux issus des plantations.

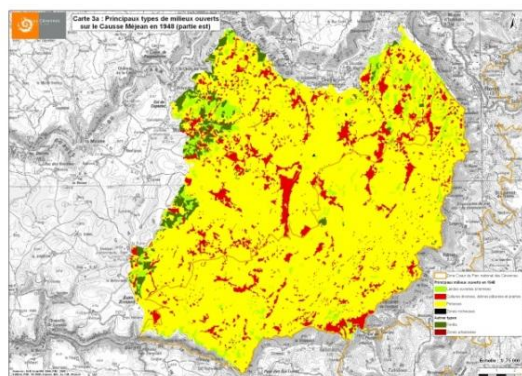


Figure 3 : Causse Méjean en 1948

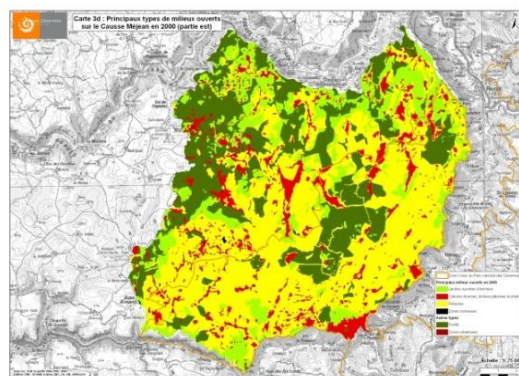
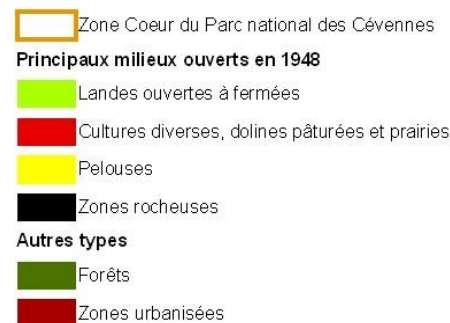


Figure 2 : Causse Méjean en 2000



La carte « Détail des milieux ouverts sur la partie sud du massif Central du territoire du programme Life + Mil'Ouv » répertorie les grands types de milieux ouverts présents sur le territoire. Nous nous sommes concentrés sur le sud du massif Central puisque la grande majorité des actions futures y seront menées. De plus à une échelle encore plus large les données présentées n'auraient pas été pas assez claires.

Nous pouvons alors définir des zones où les enjeux apparaissent comme plus importants à savoir les Causses Sauveterre, Méjean, Noir, Larzac, les petits causses ainsi que les garrigues montpelliéraines. Si l'on compare avec les propos d'un technicien pastoral travaillant sur plusieurs de ces zones, les garrigues sont jugées plus en danger de fermeture et de disparition que ne le sont les Causses. « Pour les Causses-Cévennes, il y a un bon maintien des activités agro-pastorales avec un souci de fermeture des milieux qui reste contenu de par la résistance des systèmes d'élevage. Les zones de garrigues et garrigues intermédiaires sont en difficulté. Difficulté à lutter contre l'embroussaillage et la reforestation. Cela serait lié à la déprise de l'élevage sur ces zones. Et surtout d'un accompagnement moindre de la PAC sur ces zones, alors qu'en zone de montagne il y a plus d'aides allant dans ce sens. »

2.2 Enquêtes de perception

2.2.1 Analyse de la vision des milieux ouverts

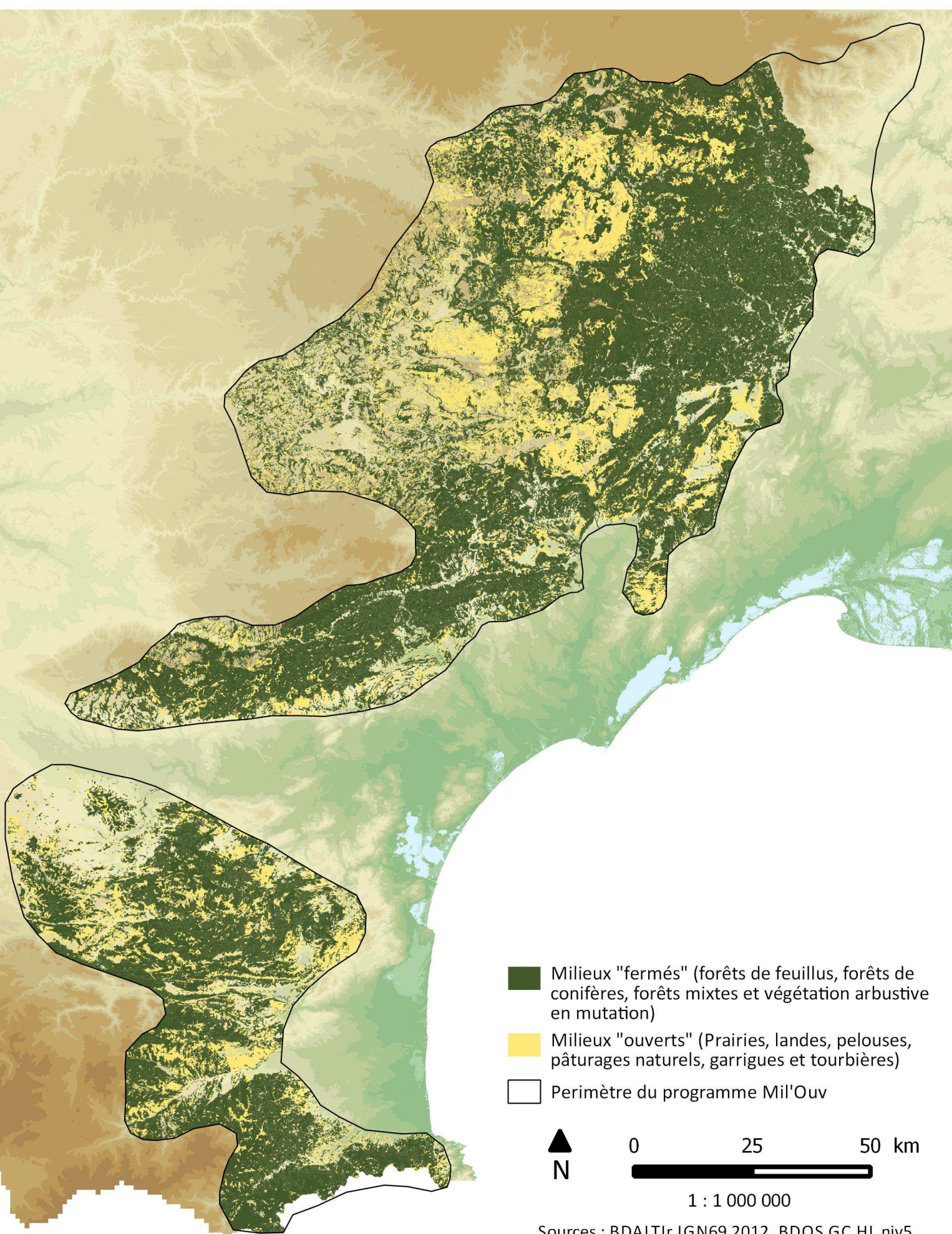
Quatre définitions différentes...

Nous avons pu ressortir quatre définitions différentes des milieux ouverts selon les agriculteurs. « C'est un milieu avec un peu de tout » c'est-à-dire que le milieu doit être **composé de buissons, d'arbustes, de pelouses et de milieux boisés**.

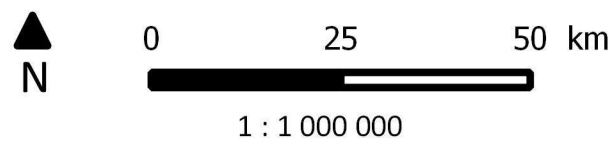
Un milieu où il n'y a pas ou peu de broussailles « C'est là où il y a pratiquement rien, où c'est des pelouses rases sans genévriers et très peu de buis », « Il n'y pas d'arbres, il n'y a pas de trucs qui gênent la vue. S'il y a quelques buis par-ci par-là c'est encore ouvert. Comme le causse Méjean ».

Un milieu où les bêtes peuvent passer que ce soient des prairies, des landes ou encore du bois. « C'est un endroit où les brebis peuvent passer et manger, en gros c'est ça. Même si y'a du bois, des

Parts des milieux "ouverts" et des milieux "fermés" (boisements) sur le territoire du programme Life + Mil'Ouv

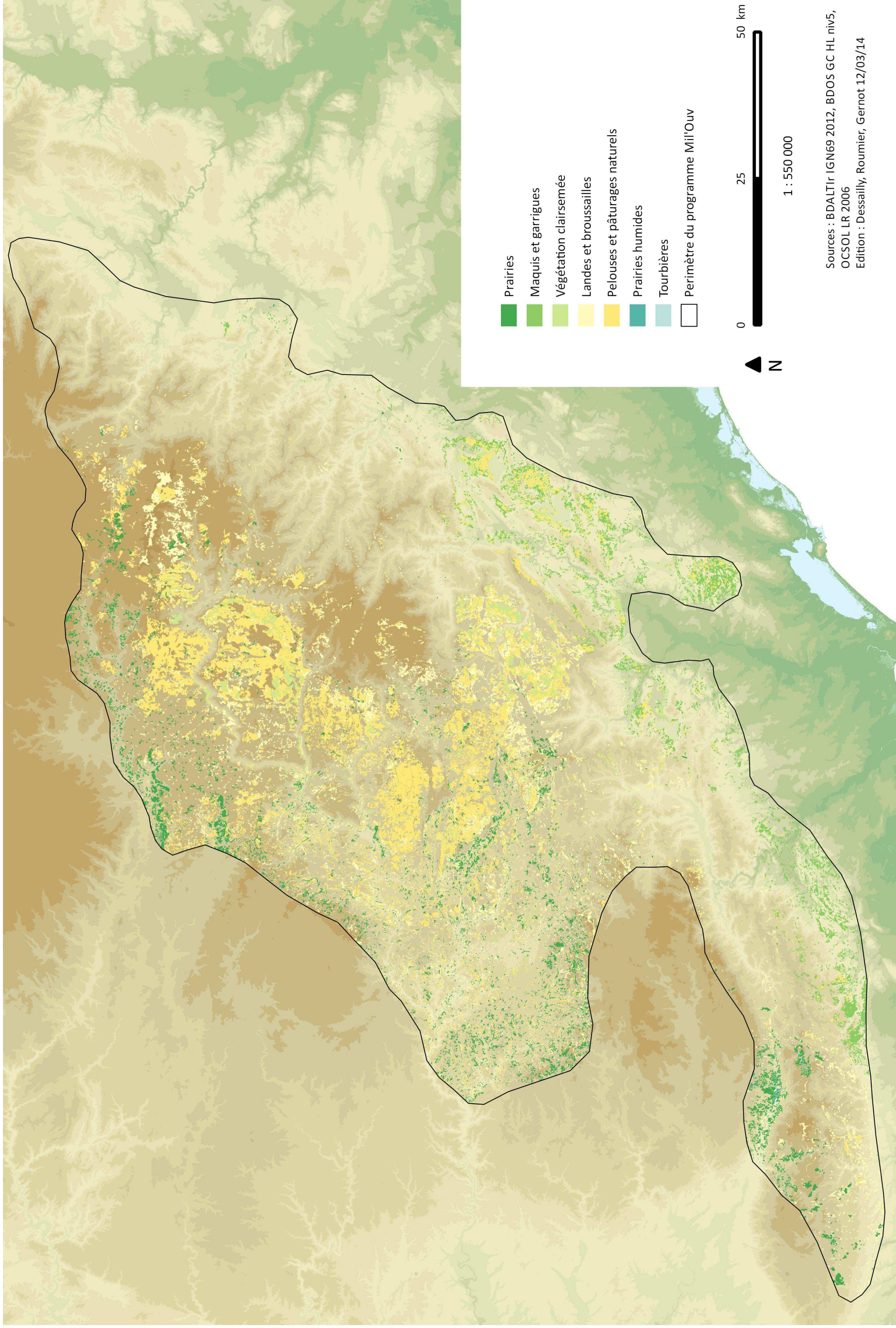


-  Milieux "fermés" (forêts de feuillus, forêts de conifères, forêts mixtes et végétation arbustive en mutation)
-  Milieux "ouverts" (Prairies, landes, pelouses, pâturages naturels, garrigues et tourbières)
-  Périmètre du programme Mil'Ouv



Sources : BDALTr IGN69 2012, BDOS GC HL niv5, OCSOL LR 2006
Edition : Dessailly, Roumier, Gernot 12/03/14

Détail des milieux ouverts sur la partie sud du massif Central du territoire du programme Life + Mil'Ouv



Sources : BDALTr IGN69 2012, BDOS GC HL niv5,
OCSOL LR 2006
Edition : Dessailly, Roumier, Gernot 12/03/14

bosquets et des trucs comme ça, du moment qu'il y a de l'herbe et qu'elles passent dedans pour moi c'est le but du jeu ».

Un milieu qui dépend du pourcentage de recouvrement «Tous les milieux de types pelouses et ce qu'on appelle les landes, qui restent parcourables, valorisables par les troupeaux. Ça comprends les pelouses dont le recouvrement ligneux n'est pas supérieur à 30 % et pour les landes un recouvrement ligneux pas au-delà de 60 %. Sachant qu'en regardant de plus près, suivant le type de ligneux on peut dire des landes fermées s'il y a 40% de ligneux. Et inversement pour les « landes basses » où les ligneux ne dépassent pas 30 cm, comme les landes à thym, qui peuvent être relativement denses et qui pour autant restent un milieu ouvert »



Figure 4 : Causse Larzac

... qui peuvent s'expliquer selon les professions...

La quatrième définition d'un milieu ouvert ne concerne que le technicien, ce qui explique qu'elle soit radicalement différente. Celui-ci parle en termes de recouvrement, avec des données précises. Il a une vision plus objective et rationnelle, plus globale, en comparaison aux agriculteurs. Est-ce lié à son métier ? À des définitions officielles dont il a connaissance ? Les agriculteurs, qui vivent de ces milieux, auraient-ils un regard plus « affectif » ?

...ou les productions...

On peut voir qu'il n'y a que deux points de convergence qui ressortent chez les éleveurs ovins et caprins :

- Un milieu avec peu de broussaille.
- Un endroit où les bêtes peuvent passer et manger que ce soit des pelouses, des landes ou des bois.

Cela peut s'expliquer par le fait que les brebis ont toujours besoin de se voir pour être bien et pour pâturer correctement. Les ovins viandes ayant une alimentation basée principalement sur les parcours, les éleveurs font des efforts pour garder le milieu ouvert avec une ressource intéressante que soit en termes de qualité ou de quantité. En ovin lait, l'alimentation est plus complémentée par des concentrés, c'est pour cela que l'on peut voir une différence sur la définition qu'ils ont des milieux ouverts. Pour les chèvres, cela peut s'expliquer par le fait qu'elles aient notamment besoin d'un pourcentage de lignine assez important dans leur alimentation.

Deux éleveurs de bovins viande ou équins sont d'accord sur le fait qu'il faut que ce soit un endroit où les bêtes peuvent passer et manger que ce soient des pelouses, des landes ou des bois. Contrairement aux moutons, les bovins et les équins n'ont pas besoin de se voir en permanence pour pouvoir se sentir bien et pâturer correctement. De plus, leur grande taille faciliterait la vue de leurs congénères.

...mais pas selon les massifs

Nous n'avons pas réussi à dégager des points de convergences par massifs. Par exemple sur les quatre enquêtes que nous avons réalisées sur les Cévennes, nous avons eu les quatre définitions possibles. Nous ne pouvons donc conclure si les définitions d'un milieu ouvert ont un lien avec les massifs.

Trois façons d'approcher l'évolution de la gestion...

Nous avons pu ressortir trois manières de voir l'évolution de la gestion :

La gestion des milieux est en lien avec l'évolution des troupeaux et des cheptels. On peut voir qu'il y a moins de troupeaux, mais qu'ils sont de plus grande taille, ce qui a un impact sur la fermeture : « ça a été géré pas mal y'a 30 ans et après, sur la fin, la belle mère avait gardé 20 ou 30 brebis je ne sais pas combien et du coup ça a été géré pas terrible parce que ça n'a pas été mangé comme il faut ». Par contre quand un troupeau augmente on voit l'évolution des milieux, qui tend à s'ouvrir ou à se stabiliser.

Il n'y a pas trop de changements, mis à part l'utilisation traditionnelle de ressources offertes par les ligneux (récolte du buis, des châtaignes...) « Avant, les parcours ont toujours été gérés de la même façon, sauf qu'avant les châtaignes étaient utilisées, séchées... »

Il y a moins de travaux lourds qui sont réalisés sur les parcelles à l'exception du gyrobroyage. Les travaux d'arrachage des ligneux se font de plus en plus rares. « Il y a moins de gros travaux au niveau des landes, moins de défriches, mais plus de broyage de surface que ce qui se faisait avant. », « dans les années quatre-vingt c'était la politique du bull ».

...sans qu'il n'y ait de lien direct

Nous n'avons pas déterminé de point de convergence par rapport aux productions. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que le choix des espèces et des productions n'impacte pas sur la vision de l'évolution de la gestion des milieux qu'ont les agriculteurs. Il en va de même pour une analyse par massif. Il serait préférable de réfléchir à ajouter ces questions autour du lien entre production et gestion lors de l'élaboration d'un nouveau questionnaire.

Trois avis autour de l'évolution des milieux

Nous avons pu ressortir trois avis différents sur l'évolution des milieux.

Plusieurs éleveurs (9/12) voient une évolution avec une dynamique de fermeture qui est plus ou moins forte. Et avec une évolution sur plusieurs échelles de temps : « Je ne parle pas de 100 ans je parle en 20 ans, bon il a des endroits qui étaient bons, l'herbe y était douce, de la bonne herbe, maintenant t'as plus rien. Moi je vois l'évolution y'a moins d'herbe, la garrigue est moins bonne. Beaucoup moins. » ; « Chaque année les milieux se ferment malgré les primes. Le milieu se ferme. Sur 10 ans on ne voit pas, mais sur 30 ans ça diminue ». Un autre associe cette fermeture généralisée des milieux dans les Cévennes à la disparition de l'écobuage. « À mon avis, c'est la non pratique de l'écobuage. Pas d'écobuage, c'est impossible. Parce qu'il y a toujours la même pression de pâturage. », « Les zones de garrigues et garrigues intermédiaires sont en difficulté. ». Cette vision ne dépend pas de la localisation de l'éleveur, puisque des avis similaires ont été exprimés sur les causses, dans les garrigues et en Cévennes.

Certains agriculteurs (3/12) ont l'impression que **le milieu se maintient** et bien certains endroits ont tendance à s'embroussailler, d'autres se rouvrent. « Globalement,



Figure 5 : Cévennes

la partie basse du Causse se rouvre légèrement, mais la partie intermédiaire commence à avoir énormément de graines de ces plantations des années 50. Donc, je dirai à l'heure actuelle ça se maintient à peu près, mais l'embroussaillage serait plus sur la zone intermédiaire du Causse » ; « Pour les Causse-Cévennes, il y a un bon maintien des activités agropastorales avec un souci de fermeture des milieux, qui reste contenu de par la résistance des systèmes d'élevage. ». Dans ce cas, la localisation influence effectivement le ressenti des agriculteurs puisque seuls ceux présents sur le Causse Méjean parlent de maintien.

Pour finir, plus de la moitié des personnes enquêtées (9/14) pensent que le **milieu se ferme par manque d'activité sur un territoire, mais**, à l'échelle d'une parcelle par exemple, **une activité pastorale contribue à maintenir les terres ouvertes**. « Dès qu'il n'y a plus d'élevage de brebis, de chèvres, ou plus d'agriculteurs qui s'occupaient des terrains, ils se referment. Ça commence par les genêts qui envahissent les prairies qui ne sont plus fauchées, après dans les genêts il y pousse des châtaigniers et des pins. Et en 20 ans y'a des endroits qui sont complètement fermés. Parce qu'il n'y a plus d'agriculteur, ou que c'est des terrains qui sont trop pentus pour être mécanisables », « Le jour où il n'y aura plus de troupeau ce sera la vraie jungle ! »

2.2.2 Analyse des moyens pour maintenir les milieux ouverts

À chacun sa façon de faire

Tous les exploitants rencontrés utilisent leurs milieux ouverts pour une partie de l'alimentation du troupeau, ce qui est tout à fait logique puisque ce sont des élevages extensifs en zone de montagne qui ont été contactés et non pas des élevages hors-sol. Le milieu ouvert est un outil de travail qu'il n'est pas possible de substituer dans ce contexte d'élevage de montagne. Pourtant, l'importance de cette ressource naturelle varie aux yeux des éleveurs. Certains tentent avant tout de laisser manger les bêtes au maximum en extérieur (3/12). « Elles mangent à 90% dehors. Je ne dirais pas 100%, mais presque », « Les chevaux sont toute l'année dehors ». Mais pour d'autres, il est impossible de laisser pâturer les bêtes à 100% sur les parcours. Dans le cas de deux élevages ovins lait rencontrés, les traites quotidiennes ainsi que les rendements de production de lait visés ne permettent pas de mener le troupeau de la même manière qu'un troupeau de bovins ou ovins viande. Certaines conditions climatiques comme la neige expliquent également ces disparités. Une autre différence apparaît au regard des périodes d'utilisation des différentes formations végétales que sont les bois, les prairies, les landes, etc.

Majoritairement, les exploitants disposant de surfaces boisées les utilisent en période estivale. Pouvoir placer le troupeau dans des sous-bois en période de sécheresse est en effet décrit comme un avantage certain. Les brebis sont mises dans les bois « quand il fait vraiment chaud, car ça fait d'avantage d'ombre, l'herbe est souvent un peu plus fraîche. » nous explique un éleveur. Tous en sont conscients : « ça garde l'humidité, ça empêche que ça se sèche, ça empêche que ça brûle en été. » et pourtant tous ne les utilisent pas chaque année. Quelques-uns préfèrent considérer ces surfaces comme une sécurité pour les années les plus sèches.

Pour quatre éleveurs les sous-bois présentent d'autres avantages. Les faire pâturer durant l'automne est un moyen de valoriser les fruits, si fruit il y a, tels que les glands ou les châtaignes. Rappelons que la castanéculture fut autrefois une activité majeure dans les Cévennes et que les quelques vergers restant offrent aujourd'hui une ressource qui n'est pas négligeable pour les troupeaux. Seules les exploitations en garrigues, pour les glands, ou dans les vallées cévenoles sont concernées. Sur ce point, tous les avis se rejoignent ou presque (11/12). La ressource existe et les éleveurs l'utilisent au maximum visant ainsi l'économie de complément distribué en bâtiment: « Si aujourd'hui mes brebis sont à peu près en état, c'est grâce aux châtaignes. ».

Les prairies naturelles et temporaires sont également pâturées à des moments différents de l'année selon les exploitations.

Une notion d'économie pas forcément évidente

Par souci d'économie, un exploitant a choisi de limiter ses interventions mécaniques : « *On leur fait profiter des champs à l'automne, par exemple s'il y a un regain qu'on n'a pas pu faucher. Tout ce qui est à manger sur pied, c'est du bénéfice* ». D'autres éleveurs (2/12) ont poussé ce raisonnement encore plus loin et placent les animaux sur les prairies dès les premières pousses d'herbe : « *Jusqu'au mois de juillet elles sont dans les prairies temporaires* ». « *Quand il y a de l'herbe dans les prés on les met dedans au filet* ». Cette technique est réalisable si la surface en terre labourable est suffisante pour produire le fourrage et les céréales nécessaires à l'exploitation tout en implantant des prairies qui ne seront pas fauchées. En faisant ainsi la fauche principale est remplacée par le pâturage et des économies sont faites sur la mécanisation liée à cette fauche ou au conditionnement des fourrages. Mais en contrepartie, les parcours de landes ou de pelouses ne sont pas pâturés en fin de printemps, période de forte croissance des végétaux, et de jeunes ligneux sont donc susceptibles de se développer. Pour la plupart des exploitations, ces ligneux une fois devenus plus imposants et jugés trop envahissants seront éliminés mécaniquement...

Il n'y a pas de solution miracle

Lors des entretiens la méthode de conduite du troupeau est également un sujet évoqué. Seuls quatre exploitants gardent leurs bêtes sur les parcours, on remarque d'ailleurs qu'il s'agit également des exploitations visant l'économie à tous les niveaux. Pour deux d'entre eux, cette méthode est la plus propice à un contrôle du troupeau et à une gestion optimale de la ressource : « *On essaie de diriger le troupeau, on les fait manger ce qu'on veut, on les tient où il y a besoin* », « *Certaines zones où elles ont déjà bien mangé, où la ressource diminue un petit peu, je laisse le temps que les plantes remettent des feuilles* ». Pour les deux autres éleveurs la garde du troupeau n'est pas le plus efficace pour maintenir une pression de pâturage suffisante sur les espèces ligneuses : « *[Les brebis] ne vont pas forcément les manger les broussailles* », « *Tu n'arrives pas à maintenir la pression qu'il faudrait* ». On peut ajouter à ceci un critère qui n'a pas été explicitement dit, probablement parce qu'il est évident : garder chaque jour demande du temps. Et du temps, selon les périodes, les agriculteurs n'en ont pas forcément. Ceci explique pourquoi ces éleveurs cherchent en permanence à limiter au maximum les apports en bâtiment en utilisant le plus possible la ressource des parcours.

Les 8 autres exploitants mènent le troupeau en faisant des rotations au sein de parcs de tailles variables. La rotation s'impose face à un phénomène observé par tous les éleveurs : « *il faut faire plusieurs parcs, car sinon elles restent toujours au même endroit* », « *Au bout d'un certain temps dans les prés elles se lassent* ». Pour ouvrir un milieu et le maintenir en l'état, certaines personnes présentent une conduite idéale en faisant tourner le troupeau sur une série de parcs de taille réduite : « *Si vous voulez vraiment ouvrir un milieu, j'ai fait des petits enclos* », « *L'idéal ça serait de tout clôturer. De faire des petits parcs, pas très grands, de 10 hectares, là ça serait le top* ». Cette méthode de rotation est évoquée par la totalité des éleveurs ne faisant pas de gardiennage, quelle que soit la situation géographique, ou la production.

Mettre ses bêtes dans des parcs est donc la solution la plus simple ? Eh bien non. Tout comme le gardiennage, cette conduite présente elle aussi des limites notamment au vu du prix de mise en place des clôtures, de l'entretien et de la charge de travail que tout cela représente. « *Le problème c'est l'entretien des clôtures* ». Il est également difficile de créer des parcs convenables où les animaux ne se lasseront pas trop vite et où toutes les autres conditions propices à un bon pâturage seront réunies. Prenons par exemple une parcelle sur un Causse, « *Il faut aussi tenir compte du vent. Suivant les parcs je ne vais pas les laisser avec un vent du midi sur un territoire qui n'est pas favorable* ». Pour un autre éleveur, les parcs sont faits « *en fonction du terrain* ». De plus, ils sont délimités de telle façon à ce qu'il y ait une diversité de ressources : « *un peu de lande, un peu de pré, qu'il soit assez complet pour qu'il y ait un intérêt pour que les bêtes y aillent au printemps et en automne* ».

L'éducation d'une bête est innée ou ne l'est pas

Durant les entretiens, une question à propos de la notion d'éducation des troupeaux a permis de faire ressortir deux types de réponses. Si quelques exploitants (3/12) ne voient aucune éducation des bêtes possible « *Non elles font ce qu'elles veulent* » et si nous ne sommes pas pris au sérieux lorsque nous en parlons, « *Qu'ils essayent pour voir d'éduquer 600 brebis, moi je veux bien voir ça, je filmerais même* »,

d'autres (4/12) voient plutôt une "éducation" naturelle des animaux : « *Ça c'est inné à la brebis.* » et l'éducation des jeunes se fait automatiquement au sein du troupeau par les individus plus vieux. « *On fait rien en particulier, par exemple il y a les petites de l'an dernier, elles sortent avec les chèvres et c'est en voyant faire leurs mères, on les dresse pas* ».

« *Le jour où il n'y aura plus de troupeau, ce sera la vraie jungle !* »

Tous ces modes de gestion des milieux par les troupeaux nous ont amenés à demander à chacun si leurs troupeaux avaient bel et bien un effet sur les espaces naturels. Encore une fois, les avis sont légèrement partagés sur ce point. Sur les douze exploitants enquêtés, neuf d'entre eux voient leurs animaux impacter le milieu de façon positive. « *Sans le troupeau je pense qu'aujourd'hui au niveau des landes, les 90% seraient fermés* » bien entendu chacun y voit un effet plus ou moins efficace, « *Le troupeau a un impact un peu au printemps et en automne* », mais d'une manière générale le troupeau lutte contre l'embroussaillage et la fermeture des parcelles que ce soit par pâturage ou par piétinement pour les animaux plus grands, « *Les vaches arrivent à se faire des chemins où elles passent pour aller manger* ».

Les différences que l'on note au niveau de l'effet du troupeau sont directement liées à l'état des parcelles de chacun ainsi qu'à l'espèce végétale envahissante. Un exploitant dont les parcelles sont rases et très peu embroussaillées pourra moins facilement voir l'effet du troupeau qu'un exploitant qui a des parcelles recouvertes de ligneux arbustifs. De la même manière, si l'espèce dite envahissante est consommée par les animaux, l'impact sera évidemment plus fort que si la plante ne l'est pas ou peu. En ce qui concerne le buis, l'effet inverse du troupeau est observé par un éleveur : « *On a beau faire pâturer et surpâturer, je crois que ça fait l'effet contraire sur les buis.* ». Ce dernier reste toutefois convaincu que son troupeau a un réel effet sur d'autres espèces.

Cependant, cette vision n'est pas partagée par tous. Pour les trois autres éleveurs ainsi que pour le technicien le pâturage seul n'est pas un moyen efficace pour maintenir un milieu ouvert. « *Les vaches par gourmandise elles mangeront les feuilles tendres ou quelques baies, mais de là à dire qu'elles vont tenir les broussailles, peut-être pas.* ». Dans les discours, le troupeau ne suffit pas et une intervention mécanique est nécessaire selon les espèces végétales visées : « *Rien qu'avec des bêtes ce n'est pas possible.* », « *La pression animale ne suffit pas à contenir le buis comme il le faudrait.* ».

En réalité, mise à part une exploitation non mécanisée, tous les exploitants nous ayant répondu que le troupeau avait un effet bien visible sur le milieu font également des nettoyages mécaniques sur certaines de leurs parcelles. Il nous paraît légitime de se demander si un troupeau, seul, quel qu'il soit, est réellement efficace pour contenir des espèces envahissantes.

Alors si le troupeau n'a pas l'effet souhaité sur le milieu, que faire ? Il semble que l'association de techniques soit la solution. « *C'est ce qui se faisait traditionnellement, c'est le cumul qui permettait d'intervenir. Animaux et intervention humaine* ». Et ce fait historique pourrait s'appliquer encore aujourd'hui : « *On arrive à maîtriser correctement les prunelliers, moindre peu qu'on mécanise on arrive bien à les maîtriser.* » Pour d'autres, la solution est dans l'alternance « *Il faut faire manger, un coup de gyro et hop, refaire manger, enfin c'est un entretien tout le temps.* »

Les enquêtes ne sont pas exclusivement portées sur le pâturage, les autres techniques de gestion ont également été abordées. La gestion mécanique s'avère être omniprésente quelque soit l'exploitation, mais les avis de chaque personne sur le réel effet des outils varient.

Le gyrobroyeur : efficace ou pas ?

Pour beaucoup (6/12) le gyrobroyeur est la solution idéale : « *Comme il y avait des endroits embroussaillés où elles n'allaient pas du tout, je gybroie, et là, tout de suite, ça fait de l'herbe* », « *L'idéal c'est le gyro* ». Il est vrai que la rapidité du résultat et la simplicité de la technique séduit beaucoup de monde. Il suffit de passer avec un tracteur pour dégager la zone et laisser l'herbe reprendre sa place. Toutefois tout le monde n'est pas de cet avis et un petit groupe (2/12) d'éleveurs décrit cette technique de broyage comme totalement inefficace. « *Le gyrobroyeur, d'expérience ça ne sert à rien. Ou alors il faut le faire chaque année. En plus, au lieu de pousser en hauteur, [le buis] pousse en largeur* ». En réalité, ces

propos sont tous à relier à une espèce bien précise, le buis : « *Le broyage de buis ça ne vaut rien* ». En ce qui concerne les autres espèces végétales, le broyage associé dans tous les cas au pâturage ne permet pas de les éliminer totalement, mais de les réduire suffisamment pour que le troupeau les contienne et limite la croissance jusqu'au prochain passage du broyeur.

En complément du gyrobroyage, certains éleveurs (4/12) parlent de nettoyage à la débroussailleuse ou à la main. Ces interventions moins lourdes concernent des zones en cours de fermeture et non pas des zones à rouvrir complètement avant le passage des bêtes : « *Pour les morceaux qui se ferment, on prend l'huile de coude et on s'y met, à la débroussailleuse.* ». Dans ce cas, le but des exploitants est d'aider les brebis dans la gestion du milieu en éliminant les refus du troupeau de manière régulière.

La pratique de l'écobuage

La pratique de l'écobuage n'est que très peu utilisée par les personnes rencontrées. Seuls trois exploitants appliquent cette technique pour nettoyer rapidement des zones qui ne sont pas forcément mécanisables : « *Je fais brûler les endroits où je ne peux pas passer.* » Pourtant, selon un technicien « *le petit feu est un très bon outil en complément du pâturage* ». Il semblerait que cette technique ne soit en fait pas appréciée par les éleveurs pour des raisons diverses et variées. « *À mon avis c'est le pire à tout point de vue, parce que ça minéralise le sol, c'est très très très moche, ça il faut le dire quand même.* », « *Du coup ça détruit aussi les bogues, les couches d'herbe et tout ça.* ». Des enquêtes ressort le fait que le feu est susceptible de changer la nature de la ressource si ce n'est de la détruire. « *Quand tu fais brûler, souvent il te pousse que de la merde* », « *Il repart qu'un espèce de plumette là, un brachypode rameux je crois. Alors ça, c'est un fléau ça* ». Et cette altération ou destruction de la ressource est quelque chose qui impacte directement l'exploitation.

Les effets étant trop aléatoires, cette technique n'est utilisée qu'en dernier recours. Mais à tout ceci s'ajoute également le facteur culturel et historique. Si l'on regarde de plus près, il se trouve que ce sont les exploitants situés dans les Cévennes ou venant en estive sur le massif du mont Aigoual qui opèrent de la sorte. En effet, l'écobuage a été pendant longtemps très pratiqué dans ce pays où très peu de parcours peuvent accueillir des engins agricoles. Un éleveur se souvient de l'époque où son père tenait l'exploitation : « *Ici c'était l'enfer, tous les pans de montagne brûlaient de partout* ». Enfin ces propos ne semblent pas être représentatifs de la situation réelle. En comparant les avis que nous avons recueillis sur ce sujet avec ceux obtenus par un autre groupe de travail d'enquête, nous nous sommes aperçu que la pratique de l'écobuage est plus courante que ce que laisse apercevoir notre enquête.

Une solution efficace, mais laborieuse

Face à des espèces invasives, les éleveurs rencontrés nous ont fait part de plusieurs de leurs expériences et proposent des solutions. En ce qui concerne les résineux tels que sapins, pins noirs ou pins sylvestres, l'abattage de l'arbre ressort comme la solution la plus simple, la plus rapide et donc la plus courante. À noter que les gros individus sont quelques fois conservés sur une parcelle pour fournir de l'ombre aux animaux. En réalité, ces résineux ne semblent pas spécialement poser problème si ce n'est qu'ils produisent de jeunes plants qu'il convient d'éliminer de temps à autre.

Lorsque l'exploitant est dans une zone touchée par la colonisation des buis, l'enjeu est différent. Bien que sa croissance soit plus lente qu'un pin, le buis a tendance à recouvrir une plus grande surface au sol, et à diminuer par la même occasion la ressource herbagère. Face au buis, l'arrachage revient régulièrement dans la discussion et s'avère être réellement intéressant. « *C'est franchement efficace* », « *l'arrachage ça marche, avec du matériel relativement lourd au printemps et en été* », « *quand on y met les racines au soleil ça le calme* ». Si l'on regarde les propos collectés, l'arrachage est réellement la solution efficace. Un technicien agricole nous dit même préconiser plus d'arrachage que de gyrobroyage pour les buissons épineux. Alors certes, la technique marche, mais d'un autre côté, tous les éleveurs sont unanimes sur la quantité de travail. Certains diront qu'il s'agit d'un « *travail de Romain* » et d'autres parleront de « *travail de titan* ». Quoi qu'il en soit, le fait est que l'arrachage représente une charge de travail trop importante pour que les éleveurs le fassent à grande échelle. Un éleveur a donc prévu de se lancer dans

cette tâche une fois la production derrière lui. « *Quand je serai à la retraite avec une mini-pelle j'arracherai là où il y a de la terre* »

Une aide dans tous ces travaux : les MAEt

Une grande partie des exploitations est concernée par des mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt). Seules trois d'entre elles n'en font pas l'objet. Les résultats ci-dessous ne s'appliquent donc qu'à ces neuf exploitations bénéficiant de ces mesures. Au cours des entretiens, il est apparu deux catégories d'éleveurs. Pour les premiers, la MAEt influe sur les actions des exploitants : « *Sur ce que j'ai dans le parc je ne fais pratiquement rien parce que ce sont des pelouses qui sont relativement propres et sur les autres je fais pas mal de gyrobroyage.* », « *On m'a demandé, c'est pas obligatoire, mais c'est mieux, de les pâturer au printemps ou à l'automne* », « *Les MAE nous demandent pas mal de gyrobroyage.* ». Pour les seconds, les pratiques actuelles n'ont en aucun cas été orientées par les MAEt. Pour les exploitants dans ce cas, ces mesures sont simplement une façon de plus de valoriser leur travail. « *Je ne suis pas contre Natura 2000, pour nous c'est une aide.* ».

Les mesures engagées sont toutes en faveur des milieux ouverts, que ce soit par un maintien du milieu ou par des dates de fauches appliquées sur les prairies engagées. Une MAEt « *maintien du milieu ouvert par le pâturage* » ne change en rien les pratiques des éleveurs. Ces derniers ont tout intérêt à maintenir leurs milieux ouverts pour que leurs bêtes y pâturent et y valorisent la ressource. Lorsque l'on demande à chacun s'ils feraient la même chose sans MAEt les réponses sont claires : « *Disons que c'est un plus, ces mesures vont dans ce sens-là, je fais pareil qu'avant.* », « *Ça fait 20 ans qu'on pratique ça, demain vous me donnez 10 000€, moi c'est tout bénéfice.* ». Certains reconnaissent toutefois que « *avec des aides c'est quand même plus facile* » de gérer les milieux ouverts.

Une gestion à plus large échelle

Le questionnaire, une fois adapté, a également été présenté à un élu. Ainsi, à ses yeux le meilleur moyen de maintenir un milieu ouvert est de favoriser l'agriculture sur un territoire : « *Moi j'ai toujours défendu l'agriculture depuis que je suis installé, on a favorisé l'installation d'agriculteurs. La commune a voulu être en appui des fermes relais il y a 15 ans. Depuis 25 ans qu'on est élus, on est resté fidèle à nos objectifs, à maintenir l'agriculture. La commune a réalisé des voies pour que les agriculteurs puissent se déplacer, que les camions puissent venir livrer chez les agriculteurs. C'est tout un travail de longue haleine.* ». D'autres projets pouvant, à long terme, influencer l'état des milieux ouverts font l'objet d'opposition : « *On essaye d'abord de s'opposer aux plantations de résineux, on a pas toujours réussi, mais des fois on a réussi quand même à convaincre les propriétaires.* ». Ce discours est aussi soutenu par un éleveur qui explique sa vision du territoire : « *on est obligé de faire des choses qui n'étaient pas liées au métier d'agriculteur et qui nous éloigne de notre fonction première d'entretenir le territoire, c'est mon avis, c'est ma vision de l'embroussaillage du territoire* ».

2.2.3 Analyse de l'utilité des milieux ouverts

Nous avons analysé les résultats concernant l'utilité des milieux ouverts sur une exploitation, selon chaque agriculteur enquêté. Nous avons dégagé les thèmes suivants, qui sont les grandes fonctionnalités de ces milieux et leur intérêt dans l'exploitation, exprimés par les agriculteurs :

Quasiment tous les agriculteurs pensent que l'autonomie alimentaire est primordiale...

Beaucoup d'agriculteurs sont d'accord pour dire que l'autonomie en fourrage est importante, beaucoup déclarent être autonomes sur une année normale (11/12). « *L'autonomie, pour moi, c'est la clé* » « *On arrive à être autonome en fourrage pour passer l'hiver* ». De manière générale, on constate que cette recherche d'autonomie est liée à des raisons économiques : « *Ça rapporte pas assez pour acheter du fourrage au prix où il est* » « *Parce que si on est obligé d'apporter du foin, économiquement c'est la catastrophe, ce n'est pas possible* ». Ou encore pour des raisons éthiques « *C'est une volonté d'être autonome en fourrage* ». Nous n'avons relevé aucune contradiction sur ce sujet parmi les enquêtés, aucun agriculteur enquêté refuse l'autonomie fourragère.

Le fait que nous ayons enquêté seulement douze agriculteurs ne nous permet pas de généraliser, cependant nous pouvons émettre quelques hypothèses : cette volonté d'autonomie est-elle liée au surcoût des fourrages ? Est-elle liée à un souci de viabilité, à une volonté de pérenniser la production sur du long terme ? De plus, cette volonté d'autonomie retrouvée chez la plupart des agriculteurs n'est-elle pas liée au fait que nous ayons vu surtout des élevages extensifs ? (le chargement varie entre 1 à 2 brebis/ha sur la surface utilisée, ou 2 chèvres/ha) à part pour les vaches où certaines exploitations vont jusqu'à 1 vache/ha. Ou encore, est-elle liée au fait que nous avons surtout vu des productions en viande, qui permettent un temps en extérieur plus conséquent, et donc une certaine valorisation de la ressource en pâturage ? (seulement trois exploitations en lait, pour huit en viande et une en chevaux).

Une qualité pastorale des milieux ouverts reconnue

Plusieurs agriculteurs (4/12) reconnaissent la qualité de la ressource pastorale des milieux ouverts, et son intérêt pour le troupeau : *« pour les brebis les milieux ouverts c'est ce qu'il y a de meilleur »*. Il y en a qui voient cette qualité diminuer à cause de la fermeture de ces milieux *« L'herbe se perd, l'herbe bonne. Je vois qu'il y a beaucoup moins d'herbe qu'avant »* ; *« ça prend 30% de la surface en herbe, parce que sous un buis l'herbe ne pousse plus »* ou alors ils nous ont répondu plutôt en terme de quantité, et non de qualité : *« Pas trop de diminution de la ressource, peut être qu'un jour on le verra vraiment »*. Cependant, nous avons remarqué que d'autres agriculteurs ne se prononcent pas sur le sujet. Ces derniers parlent plutôt de l'intérêt ou du désintérêt des milieux fermés. Ils ne détaillent pas l'intérêt pastoral des milieux ouverts qui pourrait paraître comme une évidence à leurs yeux. *« Comme là haut, sous les pins l'herbe n'est pas forcément appétente pour les brebis »*.

Vers des milieux diversifiés

La broussaille et les milieux fermés peuvent présenter un intérêt niveau pastoral : *« Ici les châtaignes ça vaut du grain, si on en a pas on pleure. Si aujourd'hui mes brebis sont à peu près en état, c'est grâce aux châtaignes. Ça peut aller jusqu'au mois d'avril des fois. »* *« Il y a des milieux boisés dans les parcours, on les fait pâturer, c'est quand même une ressource, car elles mangent les feuilles et quand il y a les glands c'est intéressant. »* ; *« Les chênes verts elles les rousignent mais les jours de pluie tu les mets dans le bois elles mangent. Même le buis. L'hiver surtout. Les chênes blancs évidemment. Tout ce qui est les pudis, le térébinthe, le pistachier là. Ça, elles l'aiment »*.

La broussaille et les milieux fermés peuvent également avoir une fonction d'abri pour la ressource : *« On rouspète un peu contre les buis et tout ça, mais en hiver ça permet aux animaux de manger sous les buis quand il y a de la neige, il n'y en a pas chaque année de la neige, mais quand il y en a beaucoup, ça permet de faire des endroits où ils peuvent manger encore même quand il y a de la neige sans qu'on ait à apporter du foin »*. Ou une fonction d'abri pour le troupeau : *« Ici il y a du buisson noir, mais il a une utilité, déjà les brebis mangent les feuilles ce qui est un facteur limitant, et vu que c'est très dégagé ça sert un peu d'ombre l'été »*

L'important serait la diversification des milieux, ouverts et fermés : *« Les chèvres elles aiment bien varier. Même quand je les garde je tourne, je passe par un milieu plus ouvert ensuite plus fermé, elles ne mangent pas la même chose. Il faut sans cesse leur faire changer même s'il reste de l'herbe, elles en ont marre d'être là »*. Certains agriculteurs ne manifestent pas une volonté de diversifier leurs milieux, ils ne voient pas d'intérêt pour la broussaille : *« [Les buissons] prennent de la place et il y a pas d'herbe là où ils sont et ainsi de suite. Moi j'ai la chance d'avoir des endroits vraiment nikels et puis même c'est meilleur pour les brebis. »* *« Bois et taillis ? Des endroits où les bêtes vont pas quoi. Elles y vont si elles veulent. Mais quand il y a assez d'herbe en haut elles vont pas se casser la tête à ... On a des brebis fainéantes »*. Certains ne se prononcent pas sur l'intérêt des milieux fermés (2/12).

On remarque que les agriculteurs comptant beaucoup sur les milieux boisés pour leur ressource se situent sur le territoire des Cévennes. Cela est compréhensible de par la présence non négligeable des châtaigniers sur ce territoire et des pentes abruptes, enclines à l'embroussaillage. L'agriculteur qui manifeste le plus un besoin de diversifier les milieux a des chèvres, ce qui est lié aux besoins propres à cette

espèce. On remarque que les agriculteurs ne se prononçant pas sur ce sujet se situent sur le Larzac où il y a essentiellement du buis, ils ne vont peut-être pas présenter l'avantage d'en avoir au niveau pastoral puisqu'il est toxique (deux agriculteurs sur les trois du Larzac ne se sont pas prononcés).

Une vision de l'aspect paysager et patrimonial du métier... qui ne fait pas l'unanimité

On remarque que certains agriculteurs intègrent la dimension paysagère de leurs milieux ouverts, lorsqu'ils parlent d'esthétique et de visuel : « *Et c'est quand même plus agréable de voir des espaces ouverts que des ronces. Et on voit la différence quand les bêtes sont passées dans les bois ou pas, il n'y a pas photo* », « *je suis sensible à ce côté esthétique des milieux ouverts* ». C'est même parfois le but principal de leur métier « *Pour moi le choix d'être là de faire des brebis, c'est pour l'entretien du paysage si je veux que mon coin reste comme il est* ». Certains agriculteurs intègrent la dimension patrimoniale de leurs terrains : « *ok les espaces ouverts puisque c'est les Causses, c'est vocation espaces ouverts* », et sont prêts à œuvrer dans ce sens « *moi j'ai une lavogne qui est à sec l'été, ça pourrait valoir le coup de la refaire pour qu'elle garde l'eau l'été* » ; « *Alors moi je m'amuse à faire des murs en pierre sèche, mais c'est un travail de galérien* ».

On remarque que d'autres agriculteurs se posent des questions sur les finalités de leur métier au vu des obligations extérieures : « *En tant qu'agriculteur on est toujours sur le fil du rasoir, est-ce qu'on est agriculteur et que dans notre manière de fonctionner on fait en sorte d'entretenir le paysage comme on peut et faire en sorte de garder ses pelouses, ou alors est-ce qu'on est des salariés qui font du jardinage pour que ce soit joli, qu'il y ait des pelouses à brome jolies et puis voilà* », « *On se demande jusqu'à quel point ils nous maintiennent ici, on sait très bien qu'on est pas rentable économiquement, ils nous maintiennent parce que ça fait de l'activité sur zone, ça entretient un peu le territoire* ».

Si l'utilité paysagère des milieux ouverts est bien assimilée chez la plupart des agriculteurs, (5 sur 12 ont souligné cet aspect) on peut se demander si les raisons sont liées au territoire. En effet il s'agit pour la plupart de zone Natura 2000, zone UNESCO, zone parc... ce qui signifie que le paysage a déjà une dimension importante sur le territoire. De plus, il s'agit de zone de moyenne montagne de manière large, où le paysage est plus sensible qu'en zone de plaine. Les agriculteurs seraient-ils donc intégrés/attachés à leur territoire et donc partageraient les soucis d'entretien du paysage ?

Mais à la limite de cette réflexion se trouve le « ras-le-bol » exprimé par certains agriculteurs, par rapport à ce territoire. Les obligations ou conseils venant de l'extérieur (des différentes institutions liées à l'environnement et à l'agriculture) et proposant des mesures liées à la sauvegarde du paysage et de l'environnement, seraient vues comme des absurdités. Tout cela nous indique pour certains, un sentiment de s'éloigner du réel métier d'agriculteur.

Malgré la sensibilité de certains agriculteurs à la dimension écologique des milieux ouverts, d'autres voient derrière des enjeux politiques dérangeants...

On constate que certains agriculteurs intègrent bien la dimension écologique de leurs milieux ouverts dans leur métier, pour l'écologie en tant que telle : « *Et puis nous on est très sensible à la biodiversité, mon mari c'est un fan d'ornithologie : donc milieu ouvert ça veut dire tout un tas d'espèces intéressantes, on a une placette d'alimentation pour les vautours, et moi j'aime bien la botanique, et la flore des milieux ouverts est sympa aussi* » ; « *Et puis les haies je les entretiens par plaisir et par passion.* » Ou encore pour les services rendus naturellement : « *J'enlève pas les haies pour 2 raisons : l'érosion hydrologique, et après ça fait une protection, quand je garde les brebis l'automne je les apprécie.* » ; « *On rouspète un peu contre les buis et tout ça c'est important, et ça empêche un peu l'érosion, la minéralisation du sol.* »

Cependant, il y a un bémol vis-à-vis des obligations de gestion venant des organismes extérieurs : « *Les pelouses à brome alors ! Ils vous ont pas dit ça les gus là ? Un coup de herse c'est interdit, c'est détérioré, mais c'est bien, c'est comme ça que ça leur plait. Il y avait des champs que je voulais ressemer point à la ligne, qui étaient en friche, et je leur ai arraché le cœur parce qu'il y avait ces pelouses à brome. On a bataillé pour que j'ai quand même ces 5 hectares à semer. Il faut juste broyer et pâturer. Trois zones*

Natura 2000, moi j'ai tout bon, c'est top la mort. » De plus, on note certaines divergences avec les avis des institutions environnementalistes « un brachypode rameux. Alors ça c'est un fléau ça. ».

On peut reprendre les mêmes interprétations vu précédemment. En effet, certains agriculteurs ont une fibre naturaliste (5 agriculteurs sur 12) et nous ont parlé de l'intérêt écologique de leurs milieux ouverts. En revanche, 4 éleveurs sur 12 nous indiquent un sentiment de s'éloigner des fonctions premières du métier d'agriculteur, liées aux obligations du territoire sur des enjeux paysagers ou écologiques.



Figure 6 : Causse Méjean

3. Critique de la méthodologie et de l'analyse

3.1 Travail de cartographie

Compilation des données issues des documents d'objectifs des sites Natura 2000 de la zone d'étude Mil'Ouv

Au regard des données qui ont été récoltées, cette méthode n'apparaît pas comme la plus efficace. Premièrement, aucune notion de localisation de l'habitat au sein du site n'est indiquée si ce n'est le site Natura 2000 lui-même. Des cartes en annexes permettent de visualiser les différents milieux, mais la précision des informations n'est pas celle recherchée. La surface de l'habitat en question n'est pas non plus indiquée dans tous les documents. Si toutefois elle l'est, il se trouve que les surfaces peuvent aller jusqu'à de très petites zones de 800 ou 1 000m² pour un seul habitat. Dans le cadre de notre travail sur un périmètre très large, cette échelle n'est absolument pas adaptée.

Le niveau de précision n'est lui non plus pas le même selon les documents. Comment comparer 11 hectares de « landes sub-atlantiques à fougères » et 5 680 hectares de « landes » ? De la même manière, il est impossible de mettre en parallèle des données datant de 2002 avec des chiffres de 2011. Le risque de voir un milieu totalement évoluer en neuf ans est trop important.

Enfin, retravailler ces données chiffrées brutes ou ces cartes finalisées nécessiterait un travail très long de traitement des données et de cartographie que nous ne pouvions pas envisager.

Corine Land Cover

Cette base de données est extrêmement lourde du fait qu'elle recouvre le territoire de la France en intégralité. Travailler avec de telles informations requiert donc une certaine patience. Une fois les données traitées le résultat permet de visualiser correctement les zones les plus ouvertes sur le périmètre de Mil'Ouv mais la définition n'est pas la plus détaillée des bases de données disponibles. Le polygone le plus petit a une surface de 5 hectares. Une telle surface minimale entraîne une perte de précision trop importante pour réellement travailler dans des zones de mosaïques de milieux.

De plus, la nomenclature de Corine Land Cover n'est, elle non plus, pas assez détaillée. Certaines catégories ne sont pas uniquement des milieux ouverts ou boisés, mais plutôt des types de végétations. Prenons l'exemple de la catégorie « landes et broussailles ». Elle ne permet pas de différencier une lande à callune, c'est-à-dire ouverte, d'une lande à genêt qui serait, elle, fermée. Cette technique ne sera donc pas exploitée réellement, mais elle peut servir à visualiser rapidement les grandes zones de milieux ouverts. Elle peut également servir à représenter l'évolution des milieux entre les années 2000 et 2006.

Occupation des sols des parcs naturels régionaux.

Cette cartographie d'occupation des sols est intéressante pour le projet de par sa précision et la date de recueil des informations. Le territoire qu'elle couvre complète parfaitement celle de la région Languedoc-Roussillon couverte par la base de données OcSol. La limite de cette méthode réside dans le fait que la nomenclature n'est pas identique sur tous les points. De plus, la définition n'est pas non plus la même.

Base de données Ocsol

La nomenclature se trouve être moins précise que celle faite par le PNR des Grands Causses. Ainsi, toutes les tourbières sont réparties dans la catégorie « marais intérieurs et tourbières » qui regroupe les zones humides allant d'un marais coupé de la mer en littoral à une tourbière en haute montagne. Les prairies humides sont quant à elles comprises dans la catégorie « prairies ». La nomenclature gagne par contre en précision en distinguant les landes des landes subalpines.

Les seules véritables limites pourraient provenir d'une part, du fait que les données datent de 2006 et non pas de 2010 et d'autre part du territoire que couvre cette base de donnée. Seule la région Languedoc-Roussillon est concernée alors que le territoire Mil'Ouv est plus large.

Combinaison Ocsol et base de donnée du PNR des Grands Causses

Le résultat permet de visualiser correctement les milieux sur la quasi-totalité du territoire du programme Mil'Ouv.

3.2 Travail d'enquêtes

Des questions qui servent toujours

Les entretiens avaient pour but de répertorier les différentes visions des milieux ouverts et leurs utilisations. Dans ce cas, pourquoi ne pas faire simple et en rester à ces deux questions ? Si l'on regarde le guide d'enquêtes suivi lors des entretiens avec les exploitants, on peut noter que beaucoup d'informations recueillies ne ressortent pas dans les analyses et que des questions sont posées sans qu'il n'y ait de lien direct avec la thématique des milieux ouverts. Toutefois, ces dernières ne sont pas là par hasard. Et même si les réponses ne sont pas exploitées directement, les questions ont bien leurs places dans la discussion.

Les premières questions qui viennent après un rappel général du projet Mil'Ouv sont là pour lancer la discussion. La personne a forcément les réponses et ne se retrouve pas face à une question trop large qui pourrait déstabiliser et créer une situation de malaise. Ces questions abordent des thèmes tels que surface totale et détaillée, type de cheptel, race, nombre de têtes, etc. Non seulement elles permettent d'installer un climat d'entente, mais cette phase de questions est également l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'exploitation, les objectifs, les moyens et les productions. La question des contrats est un moyen de connaître la surface concernée par des MAEt. Ce sujet sera approfondi avec l'éleveur dans la suite de la discussion.

Prenons maintenant les questions qui concernent l'avenir, le point fort aux yeux de l'éleveur de son exploitation, ou encore la préoccupation principale du moment. Les réponses à ces questions ne reviennent effectivement pas dans les analyses. Pourtant, il nous paraît important d'aborder le sujet et d'amener dans la discussion des points qui permettront de se faire une idée sur l'éleveur et le rôle qu'il pourrait jouer dans la suite du projet. Si un éleveur est simplement préoccupé par le fait que son exploitation continue à tourner à un rythme de croisière sans essayer de viser l'autonomie alimentaire ou sans se soucier des frais de mécanisation, il semble moins évident de l'intégrer dans la suite du projet Mil'Ouv qu'un éleveur qui manifeste clairement une volonté de travailler sur une valorisation plus importante des ressources que lui offrent ses parcours. C'est dans ce schéma là que sont posées des questions du type « Êtes-vous optimiste pour l'avenir de l'exploitation ? » ou encore « Quelles évolutions envisagez-vous pour votre structure ? ».

De la même façon, ces questions sont un prétexte pour cibler précisément les aspects importants et les enjeux de l'exploitant sur son territoire. L'éleveur peut, en répondant à ces questions, nous faire savoir ce qui le préoccupe au sujet de son troupeau, de ses terres ou à l'inverse, mettre en avant un aspect de sa conduite dont il est fier. Quelle que soit la réponse, elle sera utilisée dans la suite de l'entretien lorsque les aspects de gestion des milieux seront abordés. D'autres questions seront alors posées pour détailler les enjeux ou problèmes et voir comment l'exploitant y fait face.

En fin d'entretien, nous avons également abordé le sujet des partenaires de l'exploitation au quotidien. Les éleveurs se sont ainsi exprimés à propos de la chambre d'agriculture et du parc national des Cévennes principalement, mais pas que. En effet, une question est posée à l'éleveur et concerne tous les autres suivis, contacts et partenaires liés à l'exploitation. Des questions ouvertes leur permettent de s'exprimer librement sur le sujet et sont l'occasion pour nous de voir si les agriculteurs sont concernés par des projets ou s'impliquent au sein d'associations sur leur territoire.

Ces questions que l'on ne retrouve pas, encore une fois, dans l'analyse sont elles aussi faites pour essayer de cerner l'exploitant et d'évaluer sa probable participation dans la suite du projet Mil'Ouv. Pour caricaturer, si une personne est impliquée dans divers projets ou associations sur son territoire, elle sera

préférée pour la suite à une personne visiblement en conflit avec toutes ces institutions. Bien entendu la réalité n'est pas aussi tranchée, mais ces questions permettent toutefois aux exploitants de s'exprimer sans problème sur des sujets comme ceux-là.

Et d'autres questions qui auraient pu être posées

En traitant les résultats, nous nous sommes aperçus que pour un sujet donné nous aurions pu demander certaines précisions ou qu'un sujet jugé intéressant n'était pas présent dans toutes les enquêtes. Pour être plus précis, certains éleveurs nous ont expliqué des différences de comportement des bêtes selon les milieux, selon les périodes de l'année voir même selon la météo : « *Quand il pleut on les met dans les bruyères, elles mangent toutes les bruyères* », « *Les jours de pluie tu les mets dans le bois elles mangent* », « *Quand il va se mettre à neiger, tout d'un coup elles se mettent à manger du buis ou du pin, elles ont des comportements différents selon le temps qu'il fait* ». Nous aurions donc pu demander aux éleveurs s'ils voyaient durant le pâturage des différences d'appétences de leurs milieux et s'ils les expliquaient. En réalité ce sujet a été abordé avec certains éleveurs, mais pas avec d'autres.

Alors, pourquoi ne pas avoir posé la question à tout le monde ? Parce que les entretiens ne sont pas voulus comme une simple série de questions auxquelles l'agriculteur répond par oui ou non. Ce que nous avons essayé d'instaurer est une réelle conversation entre l'exploitant et nous. Et chacune des conversations se trouve être différente, influencée à un moment ou un autre par un souvenir, un mot clé, etc. Cette notion d'appétence a été évoquée spontanément par quelques personnes, mais n'est pas retrouvée dans chacune des enquêtes. Nos questions servent à recadrer la conversation si besoin est ou à relancer un éleveur sur le sujet en cherchant des précisions. Or cette méthode n'est pas évidente pour l'analyse une fois les enquêtes retranscrites ! Cela nous permet d'avoir un ressenti global quant à l'opinion de l'agriculteur. Cependant, il est difficile d'harmoniser toutes ces discussions en procédant ainsi, et d'en tirer des conclusions précises.

Spontanément, certains agriculteurs ont évoqué des thèmes qui sont ressortis à l'analyse, et dont nous aurions pu nous servir comme référence pour faire évoluer notre questionnaire, mais par manque de temps nous n'avons pas pu le faire en direct. Citons par exemple la qualité pastorale des milieux ouverts, nous avons une question sur la place de ces milieux dans l'alimentation, mais pas sur l'aspect qualitatif strictement. De même, nous n'avons pas demandé s'ils voyaient un intérêt à la broussaille et aux milieux fermés de manière générale, ce qui nous aurait permis d'avoir une idée plus précise sur leur volonté d'avoir des milieux ouverts stricto sensu sur leur parcellaire. Nous avons également omis de leur demander la vision de leur métier par rapport à ces milieux (entretiens du paysage, jardinier et pas producteur) , même si indirectement les agriculteurs nous en ont fait part.

Ainsi de manière générale, nos enquêtes ont été menées dans un objectif de compréhension globale de la manière dont l'agriculteur mène son exploitation en intégrant les milieux ouverts, avant de définir sa perception des milieux ouverts. Avons-nous procédé à l'envers ? Ou alors, était-ce nécessaire pour une réelle compréhension de l'opinion de chacun ?

Conclusion

Dans le cadre de notre projet tutoré dont l'objectif était de dresser un état des lieux et des perceptions des milieux ouverts méditerranéens, nous avons été confrontés à certaines réalités professionnelles : gestion du temps imparti, taille du périmètre de recherche... Nous avons donc dû nous adapter afin de répondre au mieux à la commande. Par rapport à nos ambitions de départ, ces contraintes de temps ont eu des répercussions sur le nombre d'agriculteurs enquêtés, la possibilité de diversification des productions et des territoires. Nous avons cependant tenté de représenter plusieurs territoires et la plupart des productions « types » afin d'avoir des résultats d'enquête ajustés à la commande et facilement corrélable à notre cartographie.

Ces réalités nous ont également mis devant certaines difficultés concernant le travail de cartographie, pour collecter toutes les données et les harmoniser sur une si large zone d'étude. Cependant, nous pouvons dire que nous avons globalement réussi à l'aide des données transmises par le Parc Naturel Régional des Grands Causses, et le Conservatoire des Espaces Naturels.

Concernant l'enquête, il s'agissait bien d'un travail préalable, et nous pensons avoir répondu à la commande dans le sens où nous avons soulevé des questions importantes concernant l'élaboration d'un projet d'enquête de plus grande ampleur. En effet, ce travail nous a permis de dégager des hypothèses quant aux perceptions des agriculteurs, de nous poser des questions sur les raisons de leurs avis aussi différents soient-ils. Bien qu'au final nous n'ayons pas de réponses exhaustives, nous pensons avoir « débroussaillé » les grandes lignes de ce terrain d'étude, et aperçu un panel de perceptions différentes.

Cet exercice nous a également permis de déterminer les défauts de notre démarche dans le but de nous améliorer lors d'un prochain travail de ce type.



Figure 7. Méditation mil'ouviennne

Données cartographiques

Carte de dynamique des végétations

Parc national des Cévennes

Occupation des sols sur le Parc naturel régional des Grands Causses

This BDOS_D_GC_HL_niv5 is made available under the Open Database License: <http://opendatacommons.org/licenses/odbl/1.0/>. Any rights in individual contents of the database are licensed under the Database Contents License: <http://opendatacommons.org/licenses/dbcl/1.0/>

Bibliographie & webographie

Travail de recherche bibliographique et de cartographie

SIRS. (2013). Acquisition d'un référentiel d'occupation des sols sur 4 Parcs naturels régionaux de Midi-Pyrénées, PNR des Grands Causses, des causses du Quercy, du Haut Languedoc et des Pyrénées Ariégeoises. Rapport final de production. 55p.

Documents d'objectifs

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALDONNEZ. (2009). Document d'objectifs de la ZSC Valdonnez FR9102008 : Volume 1 Inventaire et analyse de l'existant – Enjeux et objectifs. 82p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES. (2008). Document d'objectifs Natura 2000 Mont Lozère FR9101361 et FR9110033: Document de synthèse. 56p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES. (2010). Document d'objectifs de la ZPS Les Cévennes FR9110033 : Document de synthèse. 48p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES. (2011). Document d'objectifs du site Natura 2000 « Causse Méjean » FR9101379 : Volume 1 Inventaire et analyse de l'existant – Enjeux et objectifs. 60p.

PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES. (2005). Document d'objectifs de la ZPS Causse noir et ses corniches FR7300855 : Document de synthèse. 231p.

SIG-LR. (2010). Occupation du sol Languedoc-Roussillon 1999 et 2006 : Guide technique V1. 58p.

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSERVATION DE LA VALLEE DU GALEIZON et al. (2008). Document d'objectifs Natura 2000 Vallée du Galeizon FR9101369 : Rapport de synthèse. 226p.

Sites internet

DREAL Languedoc-Roussillon. Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon [en ligne]. (page consultée le 07/11/13).

<http://atlas.dreal-languedoc-roussillon.fr/atlas.asp>

DREAL Languedoc-Roussillon. DOCOB du causse de Campestre-et-Luc et du Causse de Blandas [en ligne]. (page consultée le 28/02/14).

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/DOCOB-du-causse-de-campestre-et-a1081.html>

DREAL Languedoc-Roussillon. Les documents d'objectifs (DOCOB) validés par les comités de pilotage (COPIL) [en ligne]. (page consultée le 26/02/14).

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/les-documents-d-objectifs-DOCOB-a802.html>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Nomenclature CORINE Land Cover Europe [en ligne]. (page consultée le 11/03/14).

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/t/nomenclature.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=11270&cHash=3ea1052d98defb77a7edd1866f134b27

Muséum national d'Histoire naturelle 2003-2013. Inventaire national du Patrimoine naturel [en ligne]. (page consultée le 18/01/14).

<http://inpn.mnhn.fr>.

Travail d'enquête de perception

BELDAME, D. (2008). Eleveurs laitiers du Grand Ouest, Approches de leur perception de l'herbe : Synthèse des études réalisées ces 20 dernières années et avis de conseillers du terrain. Rapport de stage 2^{ème} année. Agro Campus Ouest, 21p

CHAMBRE D'AGRICULTURE REGIONALE DU CENTRE, coord. (2007) Optimiser le cout alimentaire en élevage caprin : Région Centre. 26p.

DOCKES, A-C. (2003). L'étude de motivation : Pour prendre en compte le point de vue des agriculteurs. IDELE, 4p.

DORIES. (2011). Enquête agricole phase 3 : Perceptions des agriculteurs sur les propositions d'actions en réponse au plan gouvernemental de lutte contre les marées vertes. 39p.

GEDOUIN, M. (2008). Attentes, situations, perceptions du travail par les éleveurs : Etat des lieux en Picardie. 45p.

RIEUTORT, L. (1995). Le mouton de plein air du centre ouest : la voie extensive. In : Rieutort, L. L'élevage ovin en France : Espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles. Clermont Ferrand : CERAMAC. p71- 80.

Liste des sigles

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

DDT : Direction des Départements et des Territoires

DOCOB : Document d'objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

IDELE : Institut de l'élevage

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement

PNC : Parc national des Cévennes

PNR : Parc Naturel Régional

SUAMME : Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

ZPS : Zone de Protection Spéciale

Table des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Territoire de la zone d'étude | 2 |
| Figure 2 : Causse Méjean en 2000..... | 6 |
| Figure 3 : Causse Méjean en 1948..... | 6 |
| Figure 4 : Causse Larzac..... | 7 |
| Figure 5 : Cévennes | 8 |
| Figure 6 : Causse Méjean..... | 16 |
| Figure 7. Méditation mil'ouviennne | 20 |

Table des annexes

| | |
|---|--|
| Annexe 1 : Questionnaire d'enquête | |
| Annexe 2 : Cartes de dynamique des milieux..... | |
| Annexe 3 : Part des milieux « ouverts » et « fermés », données chiffrées..... | |

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête

Guide d'enquête des exploitants agricoles

1. Présentation de l'exploitant

Nom de l'exploitation :

Adresse :

Nom et prénom de l'exploitant :

Téléphone :

Mail :

Communes sur lesquelles le parcellaire est situé :

Date d'installation :

2. Présentation de l'exploitation

Quelles sont vos activités ?

Cheptel en augmentation/diminution/stagnation ? Pourquoi ?

Combien de personnes travaillent dans cette structure ?

| Type de production | Race | Nombre de têtes | Production (L de lait/an ou vente d'animaux/an) | % de l'atelier par rapport au revenu |
|--------------------|------|-----------------|---|--------------------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Votre production est elle valorisée par un label ?

SAU :

« surface en herbe » et « surface toujours en herbe ».....ha dont

| | |
|---|---------|
| Prairie de fauche |ha |
| Surface pâturée non fauchée (prairie, pelouse, lande, garrigue, tourbière, marais...) |ha |
| Surface pâturée boisée |ha |
| Prairies mixtes (pâturée et fauchée) |ha |

Êtes-vous autonome en fourrage sur une année normale ?

Qu'est-ce qu'une prairie naturelle pour vous ?

Quelle surface de prairie naturelle ?

Quelle surface de prairie temporaire ?

Quelle a été la gestion des surfaces ces 30 dernières années ?

Avez vous des Infrastructures Agro Écologiques ?

(haie / arbre isolé / bande enherbée / jachère, muret / terrasses, lisières, ...)

Comment les gérez vous ?

3. Contexte de l'exploitation

Foncier :

Avez-vous (eu) des difficultés à accéder à des surfaces ? Pourquoi ?

Contrats :

Bénéficiez-vous de contrats/primes sur votre exploitation ?

MAEtha

PHAEha

ICHNha

Autresha

Avenir :

Quelles évolutions envisagez-vous pour votre structure ?

Êtes vous optimiste pour l'avenir de l'exploitation dans 30 ans ?

Si oui, qu'est ce qui pour vous est le meilleur facteur garantissant votre pérennité ? Si non, quels sont les facteurs causaux ?

Quelle est votre préoccupation principale sur votre exploitation ?

4. Perceptions des milieux ouverts

Les milieux ouverts : définition

Qu'est-ce qu'un milieu ouvert pour vous ?

Comment s'intègrent les milieux ouverts dans l'alimentation du troupeau ?
(*période, besoin, alimentation des bêtes*)

Les milieux ouverts : évolution

Quelle évolution des milieux ouverts constatez vous sur vos parcelles ? Sur 10 et 30 ans

Quel est l'impact de cette évolution sur la ressource alimentaire ?

Quels moyens avez vous mis en place pour limiter cet impact ?

Quel est l'impact du troupeau sur l'état des milieux ouverts ? (maîtrise de la dynamique)

Quelle marge de manœuvre a le troupeau pour valoriser les milieux ouverts ?

Notion d'éducation des bêtes : pâturer de la broussaille par exemple est ce que l'éleveur l'a en tête ? productivité en lait déjà très faible, impossible de donner du parcours, je veux bien les laisser les bêtes encore plus sur les pelouses

Les milieux ouverts : les outils en leur faveur

Avez vous des contrats MAE orientant vos pratiques agricoles en faveur de ces milieux ?

(Si présence d'un contrat) Maintiendrez-vous des milieux ouverts si vous n'aviez pas de contrats ?

Votre situation géographique influence-t-elle vos actions sur les milieux ? Si oui, Comment ?

Appliquez vous ces mesures sur des parcelles non contractualisées ?

Avez vous des partenaires qui vous aident dans cette gestion ? Si oui, lesquels ?

5. Perception des organismes techniques

Perception du parc (PN / PNR) :

Quelles relations avez-vous avec le parc ?

Le parc axe son action sur le pastoralisme :

Que connaissez-vous de ces actions ? (but, aides, élevages concernés...)

En avez-vous bénéficié? Si oui, quelles étaient-elles ? Qu'en pensez-vous ?

Selon vous, quel rôle doit jouer le parc dans la préservation des milieux ouverts ? Le remplit-il ?

Perception de la chambre d'agriculture :

Utilisez-vous des services de la chambre ?

Êtes-vous suivi par un technicien de la chambre ?

La chambre a-t-elle une action particulière sur la gestion des milieux ouverts ? Si oui, est-ce suffisant ?

Sinon, doit-elle développer des actions particulières ? Si oui, lesquelles ?

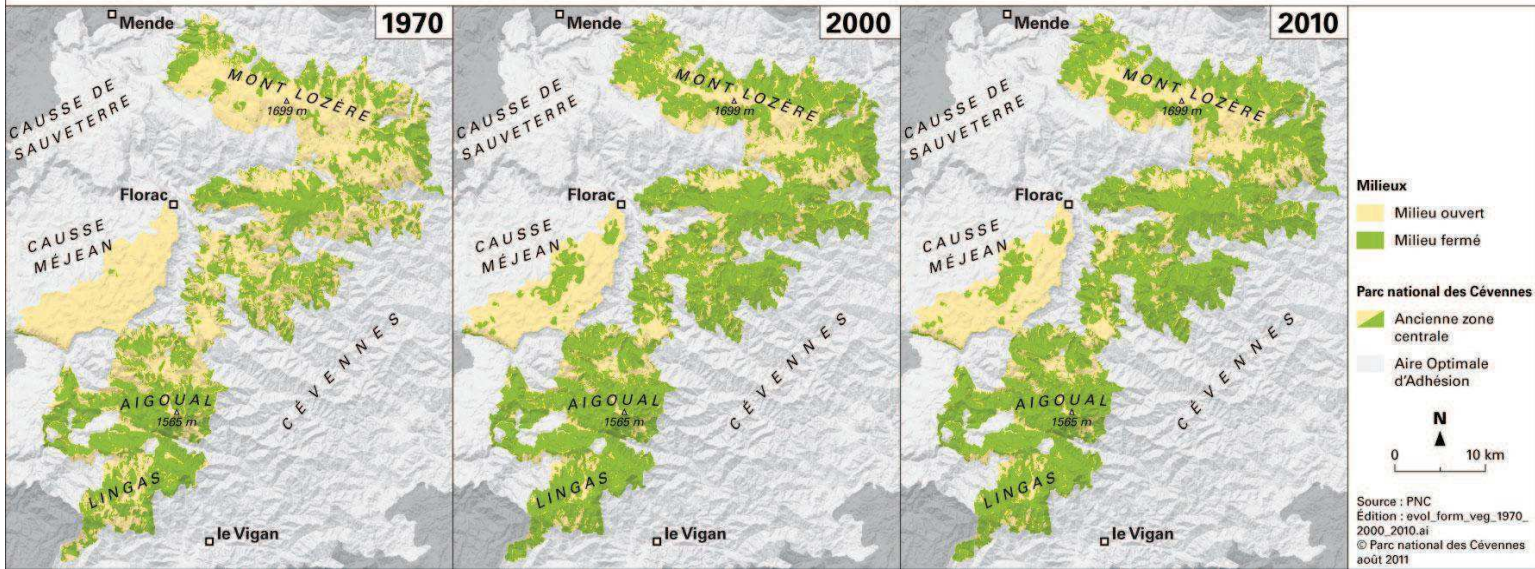
Autres acteurs du territoire:

Êtes-vous suivi par un technicien d'un autre organisme? Adhérez-vous à un syndicat ? une association ? Quel intérêt cela vous apporte ? Que pensez-vous de l'action de ces organismes ?

Critique du questionnaire ?

Annexe 2 : Cartes de dynamique des milieux

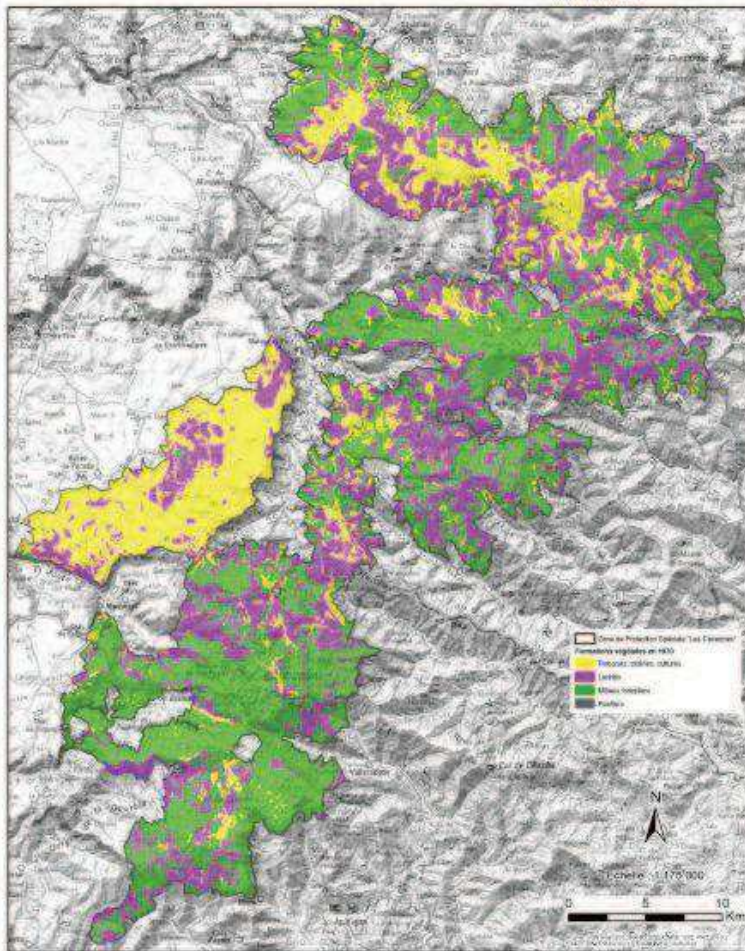
Évolution des milieux ouverts et fermés entre 1970 et 2010



LES FORMATIONS VEGETALES EN 1970



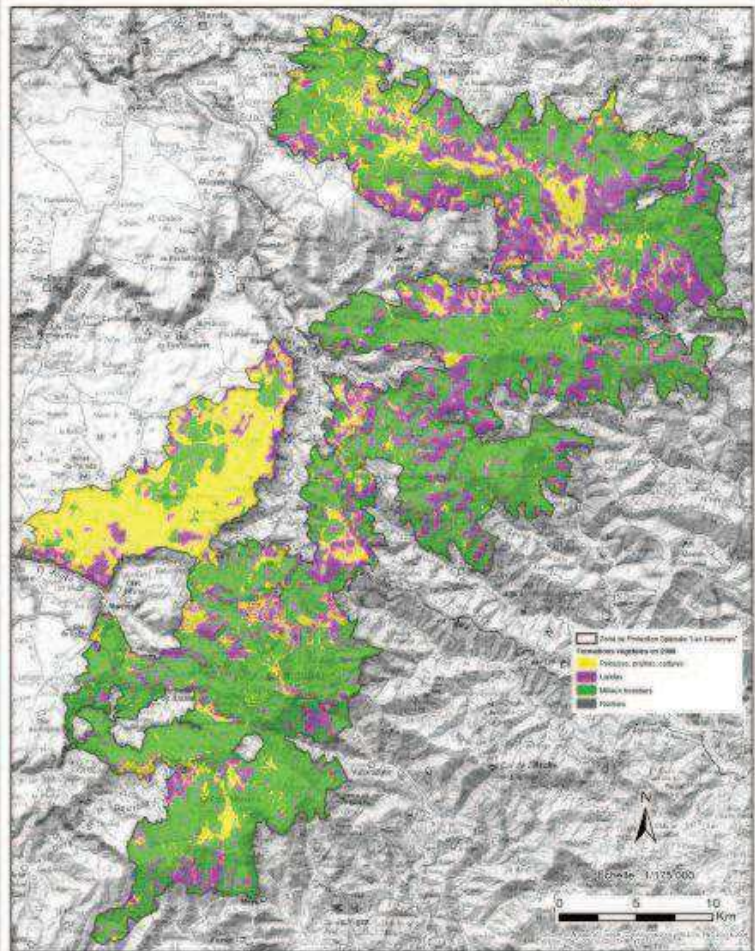
Carte 1



LES FORMATIONS VEGETALES EN 2000



Carte 2



Annexe 3 : Part des milieux « ouverts » et « fermés », données chiffrées.

Ces chiffres présents dans le tableau ci-dessous résultent du travail de cartographie et viennent compléter la carte disponible dans le rapport. Une distinction est faite au niveau des territoires : « Sud du Massif Central » désigne l'entité visible au centre de la carte alors que l'appellation « Territoire du Life + Mil'Ouv hors PACA » désigne l'entité du Sud du Massif Central et la partie Pyrénées-Orientales Aude . C'est sur la zone centrale (Sud Massif Central) que seront menées la majorité des actions du programme.

Pour rappel, les milieux ouverts comprennent :

- Prairies
- Landes
- Pelouses
- Pâturages naturels
- Garrigues
- Tourbières

Les milieux fermés désignent :

- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mixtes
- Végétation arbustive en mutation
- Plantations

| | Milieux ouverts | Milieux fermés |
|---|------------------------|-----------------------|
| Territoire du Life + Mil'Ouv hors PACA | 307 376,34 ha | 924 567,78 ha |
| Sud du Massif Central | 226 731,12 ha | 638 189,46 ha |

Surfaces totales de milieux « ouverts » et « fermés » sur la zone d'action du Life + Mil'Ouv.

Les milieux ouverts pastoraux méditerranéens ont de la ressource, partageons les savoirs pour préserver la biodiversité !

Le programme Life + Mil'Ouv est mené par le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon en partenariat avec l'Institut de l'élevage, le Parc national des Cévennes et SupAgro Florac. Il part du constat que les milieux ouverts pastoraux méditerranéens sont de véritables foyers de biodiversité et qu'ils sont le résultat d'une activité agro-pastorale traditionnellement très forte. Pourtant aujourd'hui cette activité est en déclin, menaçant directement le maintien de ces milieux. Mil'Ouv a donc pour objectifs de favoriser la diffusion des savoir-faire, des informations, des conseils et d'accompagner la mise en œuvre de référentiels pastoraux et écologiques afin d'aider à maintenir une activité agro-pastorale importante et donc préserver ces milieux ouverts.

Notre projet tutoré intervient dans la phase préparatoire du programme où les tâches suivantes ont été menées en parallèle :

- Recueil des perceptions d'éleveurs quant aux milieux ouverts et leurs utilisations dans la conduite d'élevage
- Recensement et cartographie des grands types de milieux ouverts sur le territoire du programme Mil'Ouv
- Compilation et évaluation des méthodes et outils de diagnostic et d'évaluation écopastorale de la gestion des milieux ouverts
- Enquêtes auprès d'éleveurs et de techniciens

Ce dossier concerne les deux premiers travaux. Nous avons donc rencontré 12 exploitants, à travers tout le territoire, ainsi qu'un technicien en pastoralisme et un élu de commune agricole. A travers des discussions nous avons essayé de cerner leurs visions des milieux ouverts, leur utilisations, les problématiques auxquelles ils font face chaque jours ainsi que les solutions qu'ils ont développés. En parallèle nous avons menés un travail de recherche bibliographique afin de recueillir des données et de cartographier les milieux ouverts sur la zone concernée.

Les résultats ont montré qu'il existe autant de définition des milieux ouverts que d'utilisations de ces territoires. Chacun des exploitants aborde le sujet en fonction des besoins de son troupeau et de l'importance des zones ouvertes dans son système d'exploitation. Le travail de cartographie permet quand à lui de faire ressortir les zones où l'enjeu de préservation des milieux ouverts est le plus fort.